

Gel du décret pour septembre Yves Bérubé n'accroîtra pas la tâche des enseignants

**c'est arrivé
ce MATIN**

**Une première
dans le cosmos:
le satellite
"Solar Max" a
été récupéré**

HOUSTON (d'après l'AFP, UPI et AP) — "Nous l'avons", s'est exclamé Robert Crippen, le commandant de "Challenger", dans une brève communication avec le sol. Les cinq astronautes de la navette américaine venaient de réussir la première récupération d'un satellite dans le cosmos, en attrapant le "Solar Max" avec le bras articulé de la navette.

Cette annonce historique a provoqué une explosion de joie dans l'immense salle de contrôle de la NASA, les techniciens félicitant l'équipage pour cette "première" qui avait été précédée de trois échecs.

Le commandant Crippen et le pilote Dick Scobee ont allumé avec succès, à trois re-

**Lire, page A-2,
CHALLENGER**

**Un incendie
fait 4 morts**

MONTREAL (PC) — Quatre membres d'une même famille de Châteauguay, soit le père, la mère et les deux garçons, âgés de 5 et 7 ans, ont péri tôt ce matin dans l'incendie de leur demeure.

Selon la police, les occupants de la maison de deux étages sont morts asphyxiés avant que les pompiers ne parviennent à les atteindre.

L'identité des victimes n'a pas encore été divulguée.

Selon le service des incendies de Châteauguay, l'incendie aurait été provoqué soit par un court-circuit, soit par une défectuosité du système de chauffage.

La municipalité de Châteauguay est située au sud-ouest de Montréal.



Champion en prison

Kick-boxeur de 26 ans, Jean Ouellet lorgne le championnat du Québec qu'il disputera ce soir même au Sorélois Jean Wilson. Aspirant hors de l'ordinaire, Ouellet s'entraîne au Centre de détention de Québec où il purge une peine de prison. Alain Bouchard l'a rencontré, au premier jour de la Semaine du détenu qui fait l'objet d'un dossier, en page A-13.

Détails, page C-5

Une pension à payer en nature

MONTREAL (PC) — Dans sa requête en divorce, une enseignante de 38 ans, de Brossard, réclame de son époux, en plus d'une pension alimentaire, une ordonnance l'astreignant à se livrer, chez elle, à des travaux domestiques hebdomadaires.

Cette demande peu habituelle a été présentée devant la Cour supérieure, hier, par Me Kenneth Zigby, qui représente la mère de trois enfants.

L'époux, un homme d'affaires de 41 ans, serait dans l'impossibilité financière de verser une pension alimentaire plus substantielle; l'épouse (qui se pourvoit en divorce pour motif d'adultère) souhaite qu'une partie de cette hypothétique pension soit compensée en... nature, l'homme étant ainsi forcé de "rendre des services domestiques pour et au service de la requérante et pour ses enfants pendant trois jours durant les fins de semaine, lesdits services à être rendus entre 9 et 17 heures, les fins de semaine..."

La Cour supérieure devra trancher ce débat.

par Damien GAGNON

Tout indique que le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, annoncera d'ici quelques jours, ou au plus tard à la fin du mois, un gel pour septembre de la tâche des enseignants.

Le ministre Bérubé peut en effet difficilement ignorer le consensus qui s'est dégagé aux audiences régionales du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur la condition enseignante. La très grande majorité des organismes ont reconnu que le décret et les régimes pédagogiques ont considérablement alourdi la tâche des enseignants, mettant en péril certains services éducatifs.

Le gel de la tâche des enseignants des niveaux primaire, secondaire et possiblement collégial serait la mesure la plus importante qu'annoncerait le ministre Bérubé.

Ainsi, l'augmentation de la tâche prévue au décret pour septembre 1984 ne s'appliquerait pas, demande qui a d'ailleurs été formulée par la très grande majorité des organismes qui ont témoigné aux audiences du CSE.

Hier débutaient les audiences nationales du CSE sur la condition enseignante au siège social du conseil scolaire de l'île de Montréal. Interrogé par des journalistes, M. Claude Benjamin, président du CSE qui a rencontré le ministre Bérubé il y a quelques jours, n'a pas nié la possibilité que le ministre Bérubé fasse une déclaration bientôt sur la condition enseignante.

Au contraire, M. Benjamin a dit souhaiter que les discussions qui ont présentement lieu entre le ministre de l'Éducation et la Centrale de l'enseignement du Québec débouchent sur des solutions à court

terme pour remédier aux difficultés les plus pressantes que les enseignants rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions.

Une décision politique

De l'avis de M. Benjamin, il s'agit avant tout d'une décision politique qui doit être prise par le gouvernement. Je souhaiterais, dit-il, que le CSE n'ait pas de rapport préliminaire à faire et qu'il fasse un rapport final en juillet tel que prévu. Mais si le gouvernement et la CEQ ne s'entendent pas il faudra bien que l'on agisse. Un rapport préliminaire sera alors déposé à la fin d'avril.

Aux yeux du CSE, il est évident

Lire, page A-2, TÂCHE

**Autres informations
à la page A-8**

Oscars. Et le vainqueur est...



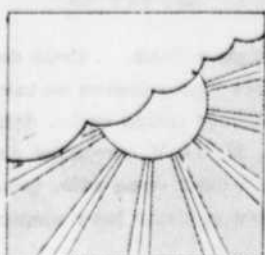
James Brooks, Shirley MacLaine et Jack Nicholson.

Terms of endearment, détails D-6

SOMMAIRE

Annonces classées D-8 à D-14
Arts et spectacles D-5 à D-7
Bandes dessinées D-13
Bridge D-13
Décès D-15
Economie-finances D-1 à D-4
Editorial A-14
Feuilleton D-7
Horoscope D-13
Information régionale B-1 à B-4
Loterie A-2
Monde B-8 à B-12
Mot mystère D-12
Mots croisés D-13
Où aller à Québec D-7
Page documentaire A-13
Patron D-13
Sport C-1 à C-12
Télévision D-6
Votre page A-15

MÉTÉO



Généralement ensoleillé demain. Maximum de zéro à 3. Minimum cette nuit près de moins 6.

Détails, page D-8

Après l'incendie de ce matin Congé forcé pour les employés de la compagnie Morneau

Le président de la compagnie Jos. Morneau a fait savoir ce matin

A LIRE

Achalandage

Québec 84 admet que, même avec un passeport, il faudra s'armer de patience pour avoir accès au site du Vieux-Port, en juin.

Page A-16

Prix du lait

Selon un rapport soumis à la Régie des marchés agricoles, le prix des produits laitiers devrait être rendu public afin de stopper les ris-tournes.

Page D-1

Nicaragua

Pas question que le Canada participe au déminage du port de Managua, affirme le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen.

Page B-12

que la reconstruction de la bâtisse lourdement endommagée par un incendie, la nuit dernière, commencerait sous peu. Le désastre signifie quand même un congé forcé de près d'un mois pour une dizaine d'employés de cette entreprise de bois de construction de Charlesbourg.

C'est vers 03h15 la nuit dernière que le préposé d'un poste d'essence situé à l'angle de la 47e Rue et du boulevard Henri-Bourassa a aperçu de la fumée et une lueur qui s'élevaient de la cour à bois voisine.

A l'arrivée des premiers policiers-pompiers de Charlesbourg, quelques instants plus tard, les flammes avaient déjà percé la toiture du bâtiment de blocs de béton abritant le moulin à scie. Les hommes du capitaine Serge Daigle ont lutté pendant plusieurs heures et la vingtaine de pompiers avaient maîtrisé la situation aux petites heures ce matin.

L'enquête a été confiée au détective Donald Rhéaume. Les dommages sont sommairement évalués par le propriétaire Roland Morneau, à plus de \$125,000.

Longue d'une centaine de pieds et large d'une cinquantaine, la bâtisse endommagée est située au sud de la 47e Rue est, près de la voie ferrée.



Les dégâts à la bâtisse abritant le moulin à scie de la compagnie Jos. Morneau, à Charlesbourg, dépassent les \$125,000.

Une fuite de gaz bloque l'accès à l'aéroport

L'accès à l'aéroport de Québec a été interdit pendant près d'une heure, ce matin, après qu'une odeur de gaz eut été décelée. Les occupants de l'aérogare ont été priés de quitter les lieux pendant que les pompiers et les spécialistes faisaient les vérifications nécessaires.

C'est vers 07h30 que l'odeur suspecte a entraîné la mise en place de ce système de sécurité. Des vérifications faites par des représentants d'Environnement-Québec ont permis de conclure qu'il n'y avait aucun danger immédiat. Des échantillons d'air ont quand même été recueillis pour analyses, par mesure de précaution.

Il semble en effet que les gaz suspects n'étaient tout simplement que des émanations de soufre, provenant de veines d'eau sulfureuse mises au jour à l'occasion des travaux de rénovation de l'aérogare présentement en cours. Les odeurs s'échappaient des trous d'hommes.

L'alerte n'a pas nui aux arrivées et aux départs des avions.

Sacré-Coeur: on bloque à nouveau la Côte-Nord

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Un barrage routier érigé aujourd'hui par des manifestants de Sacré-Coeur devait interdire toute circulation pendant six heures sur la route 138 à la hauteur de l'intersection de la route 172 tout comme on l'a fait pendant trois heures hier matin.

"Nous pensons barrer la route à nouveau demain mercredi pour continuer à sensibiliser l'Etat québécois et le public en général à notre problème", a indiqué en substance le président du syndicat des travailleurs de Produits forestiers Saguenay (CSN), Daniel Hovington.

Le problème, c'est le chômage chronique qui sévit à Sacré-Coeur et dans les localités environnantes par suite de la fermeture de l'usine de sciage de Produits forestiers Saguenay, il y a seize mois. Quelque 400 ou 500 emplois dépendent de l'usine et des opérations forestières qui s'y rattachent.

La population de Sacré-Coeur en est quitte pour vivre dans une très large mesure de prestations de chômage et de bien-être social.

Une pétition de 2,200 noms réunis à Sacré-Coeur même, Ta-

doussac, Grandes Bergeronnes et Escoumins, a été acheminée à Québec récemment. Sans succès.

"Il faut que l'Etat québécois fasse en sorte que les opérations forestières redémarrent au plus tôt sans quoi ce sera une autre année perdue pour l'usine", a noté M. Hovington.

La manifestation d'hier, à laquelle ont participé tout près

de 150 personnes, n'a engendré aucun incident particulier si ce n'est que de longues files de voitures se sont constituées de part et d'autre des tréteaux dressés sur la chaussée.

Les manifestants n'ont consenti des passe-droit qu'aux cas d'urgence.

"Tout s'est très bien déroulé", a indiqué un porte-parole

de la SQ. Une dizaine d'agents, la plupart du poste de Tadoussac et quelques-uns de Forestville, sont restés à proximité tout au long de la manifestation.

Les organisateurs de la "manifestation" avaient même prévu de placer dans les courbes des personnes munies de drapeaux rouges pour ralentir la circulation et éviter ainsi tout accident.



Collaboration spéciale, Pierre Rochette

TÂCHE (Suite de la première page)

que s'il peut tenir compte des revendications de la majorité des intervenants aux audiences sur la condition enseignante, il devra recommander le gel de la tâche des enseignants pour septembre 1984.

Mais ce n'est pas tout. L'image ternie des enseignants, de leur participation, la tâche qui est particulièrement pénible au niveau des spécialistes du primaire et de certaines spécialités au secondaire, le nombre d'élèves par groupe, le nombre de groupes à rencontrer et l'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage sont au nombre des problèmes auxquels il faudra trouver des solutions et dont fait état une synthèse des audiences sur la condition enseignante que le

un terrain d'entente qui permettrait aux deux parties de retirer le plus de profit.

Toutes les demandes de la CEQ ne signifient pas pour le gouvernement une injection de fonds nouveaux. Par exemple, le gouvernement pourrait procéder à une implantation moins rapide des nouveaux programmes d'enseignement.

Projetée hors de son auto par un voleur, la dame de Ste-Foy a quitté l'hôpital

La quinquagénaire de Sainte-Foy qui est tombée de son automobile en marche qu'un individu venait de lui voler, en même temps que son sac à main, jeudi dernier, a pu quitter le Centre hospitalier de l'université Laval. Elle n'avait pas été blessée, mais son état de santé avait nécessité son hospitalisation.

La police de Sainte-Foy rapportait, hier, que l'auto de la plaignante avait été retrouvée et ce, près du CHUL. Est-ce un effet du hasard ou voulu par le voleur qui n'avait pas encore été retracé, hier soir?

Rappelons que la femme âgée de 52 ans s'appropriait à monter dans son auto, en face d'un restaurant du chemin Sainte-Foy, lorsqu'elle a été abordée par l'individu qui, se disant poursuivi, l'a poussée dans l'auto dont il a pris le volant. Elle est tombée sur le boulevard Laurier, près de la rue de la Vigerie, et elle a couru demander du secours à un chauffeur de taxi.

Autres textes, A-10 et A-11

Conseil supérieur de l'éducation a déjà rédigé.

Le gel de la tâche des enseignants ne peut se faire sans l'augmentation du budget de l'éducation. L'augmentation de la tâche signifiait en effet la mise en disponibilité de quelque 1,500 professeurs des niveaux primaire et secondaire. S'ils demeurent dans le système, il faudra que le gouvernement ajoute quelque \$40 millions.

Mais le gel de la tâche seulement n'est pas non plus de nature à satisfaire aux demandes de la CEQ qui réclame une réouverture du décret. Le gouvernement et la CEQ tentent actuellement d'en arriver à



Lilianne vous invite à rencontrer Ruth Handler,

Conceptrice révolutionnaire des prothèses mammaires, "Nearly Me". Ces produits, offerts aux femmes mastectomisées, combinent apparence naturelle, confort et sécurité. Vous pourrez profiter (en tout discrétion) des conseils de Mme Handler, lors de ses visites aux boutiques Lilianne.

Jeudi, 12 avril, 11 à 18 hrs
aux Galeries de la Capitale

Lilianne

La décision du gouvernement de geler la tâche des enseignants est attendue avec impatience puisque les commissions scolaires et les écoles préparent actuellement leurs plans d'effectifs pour l'an prochain.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du lundi 9 avril 1984)
1-6-4
1-2-9-3
Informations: 643-8990

le mot du jour

A bout de course

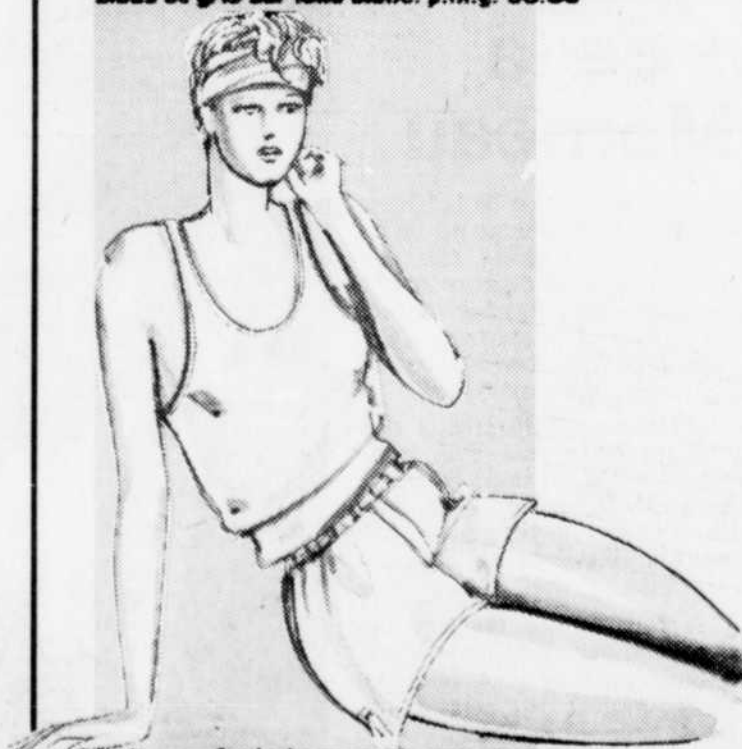
Avec le retour des beaux jours, les hippodromes redeviendront plus actifs, et l'on verra davantage l'expression "photo-finish". Cet anglicisme peut facilement être remplacé par film d'arrivée. **Pierre BELLEAU**



épaules forme cape

la veste motifs arlequin

tout coton pour l'été un chandail de forme carrée, plus long, épaules cape, encolure bateau. il se porte directement sur la peau. motifs roses et gris ou bleus et gris sur fond blanc. p.m.g. 56.00



fait spécialement pour nous

le short forme boxeur

Inspiré du sous-vêtement masculin, le short boxer se porte pour la femme aussi bien comme dessous, pour dormir ou pour le détente. couleurs unies blanc, bleu, rose à rayures, motifs en fleurs tropicales. p.m.g. 24.00 chemise blanche assortie, taille unique 6.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



garnie de broderie

la blouse tee-shirt

la nouvelle forme de blouse pour l'été... tirée de l'histoire mini-male elle se porte tout comme un tee-shirt. fibres naturelles, mélange coton et lin. délicates broderies à l'encolure, forme V, longueur de manches couvrant l'épaule. blanc, rose pâle, gris-bleu. tp.p.m.g. 60.00 portée sur une jupe ample, largement ceinturée.

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

CHALLENGER (Suite de la première page)

prises, les fusées directionnelles de la navette pour l'amener sur l'orbite du satellite en panne. La rotation du satellite a été réduite, par commande radio, à un tour toutes les 12 minutes, avec une légère oscillation.

L'un des spécialistes de mission de l'équipage, Terry Hart, sortit alors dans l'espace pour arrimer "Solar Max" au bras-robot canadien et le déposer sur un châssis spécial dans la soute de la navette. La journée de demain devrait être consacrée à la réparation du satellite défectueux par George Nelson et James Van Hoften. Ce satellite d'observation du soleil, lancé le 14 février 1980, avait été conçu pour être récupéré et réparé dans l'espace.

Immédiatement après cette réussite, un porte-parole de la NASA à Houston, au Texas, confirmait que la mission de "Challenger" était prolongée de 24 heures.

La NASA avait d'abord pensé procéder à la pêche du satellite hier mais a remis l'opération à aujourd'hui non pas sans avoir donné une bonne nouvelle aux astronautes.

En effet, le satellite défectueux qui tournait sur lui-même comme une toupie en fin de course a pu être immobilisé depuis la terre. L'immobilisation a été réalisée grâce à des stabilisateurs magnétiques. Télécommandés par radio depuis la terre par le centre Goddard, dans la banlieue de Washington, ces stabilisateurs réagissent au champ magnétique de la terre et permettent d'orienter à volonté le satellite.

Cette opération n'avait pu être tentée auparavant car les piles au cadmium du satellite, nécessaires à l'activation de ces stabilisateurs, étaient pratiquement déchargées. Les six panneaux solaires du "Solar Max" étant mal orientés.

Il semble cependant que les mouvements désordonnés imprimés dimanche au satellite par l'astronaute George Nelson, lorsqu'il a tenté sans succès de l'immobiliser, aient modifié l'orientation de ces panneaux solaires, permettant à ceux-ci de capter à nouveau les rayons solaires et de recharger les piles.

Peu après minuit dimanche, le centre Goddard s'est aperçu que les piles étaient à nouveau chargées et

les manœuvres de stabilisation ont pu commencer. Hier matin, les piles étaient chargées à 80 pour 100 de leur capacité maximale.

Avant l'accrochage avec l'astronaute, le "Solar Max" effectuait une rotation une fois toutes les six minutes. Depuis hier, le mouvement a été réduit à un tour toutes les 12 minutes.

Cela devrait permettre au bras articulé canadien de le capturer avec plus de facilité.

Si Terry Hart, le spécialiste du "Canadarm" peut saisir aujourd'hui le satellite, long de six mètres et pesant 2,2 tonnes, et à le placer sur son châssis spécial dans la soute, le retour de "Challenger" sera repoussé à vendredi.

George Nelson et James Van Hoften, les deux mécanos de l'espace, disposeront alors de toute la journée de demain pour le réparer. La journée de jeudi sera consacrée à la mise en route, depuis le sol, des instruments du satellite pour en vérifier le fonctionnement puis à son redéploiement à une altitude d'environ 510 kilomètres.

Pénurie de carburant

La marge de manœuvre des dépanneurs de l'espace est maintenant réduite par le manque de carburant. Lorsqu'elle s'est élancée vendredi, la navette emportait dans ses flancs quelque 700 kg de tétrazote d'azote et 420 kg d'hydrazine pour alimenter les mini-jets qui lui permettent de manoeuvrer dans l'espace. Mais après sa course-poursuite d'environ 1,400,000 kilomètres dans l'espace pour arriver à son rendez-vous avec le satellite en panne et les efforts infructueux de dimanche pour le récupérer, la navette n'a plus qu'environ 20 pour 100 de son carburant.

Le seuil critique est fixé par la NASA à 3 pour 100 et les contrôleurs au sol s'efforcent de trouver les moyens pour éviter la panne sèche.

En tout état de cause, le retour sur terre des astronautes ne risque pas d'être compromis par cette pénurie de carburant, les moteurs principaux de la navette étant alimentés autrement.

C'est à cause de cette pénurie que le commandant de bord a interdit un nouveau déplacement dans l'espace avec le sac à dos à réaction.

La première vague de visiteurs

Les "pompons rouges" débarquent à Québec

par Michel TRUCHON

Dans la froideur du petit matin, trois hélicoptères Alouette font trembler les environs du terrain de parade de la Citadelle. Le bruit assourdissant des turbines et des pales s'estompe un peu et les trois appareils, à peine franchi le cap Diamant, se regroupent en formation. Leur destination: le porte-hélicoptères "Jeanne d'Arc" croisant à la hauteur de Saint-Jean de l'île d'Orléans.

Au terme d'un vol de moins de dix minutes apparaissent le "Jeanne d'Arc" et son escorte, le "Commandant Bourdais". Du haut des airs, ces colosses de la Marine nationale française ont l'air de jouets.

Mais l'impression est de courte durée. Les Alouettes perdent de l'altitude, font une approche en cercle et, l'un après l'autre, se posent sur l'immense pont du porte-hélicoptères. Appontage en douceur, s'il s'en faut, malgré le vent et les vagues, impressionnants aux yeux des non-initiés.

Vue de près, le "Jeanne d'Arc" n'est plus un jouet... Longue de 182 m, large de 24, haute de 52 m à la pomme du mât, elle est massive, solide, malgré ses 20 ans d'âge. Bâtiment-école d'application en temps de paix, elle n'en constitue pas moins un navire de guerre redoutable avec ses quatre tourelles de 100 mm automatiques et télécommandées et, surtout, avec ses six rampes de missiles Exocet.

Salve de 21 coups de canon, à 8h, pour saluer la terre canadienne et accostage au quai 30 une heure plus tard, malgré la présence d'un important champ de glace brisée.

L'arrivée des deux bâtiments de la Marine nationale donne une petite idée des visiteurs de l'été qui vient: ce sont en effet plus de 1.000 membres d'équipage qui débarqueront à Québec au cours des quatre prochains jours.

Pour le commandant de la "Jeanne d'Arc", le capitaine de vaisseau Pierre Bonnot, cette visite dans le cadre des fêtes 1534-1984 n'est qu'un prélude. "Il ne faut pas attacher plus d'importance que ça à notre modeste présence ici...", dit-il.

Installé dans son fauteuil pré-



Les "pompons rouges" sont de retour à Québec... première vague de visiteurs des fêtes 1534-1984.

fé, dans son salon ("Il manque une cheminée avec du feu dedans...", se plaint-il à dire), le commandant Bonnot qualifie la "Jeanne d'Arc" d'université flottante.

Les itinéraires de chaque campagne varient d'année en année et dépendent notamment de critères très matériels, comme le carburant qu'on leur accorde, et des impératifs opérationnels, des souhaits exprimés par les Relations extérieures, ainsi que des demandes d'escorte faites par les pays amis.

"Le Saint-Laurent nous a offert un magnifique spectacle avec ses rives enneigées...", commente le commandant précisant que les Français qui convoient le Canada comme un pays de neige et de glace auraient sans doute été fort déçus s'ils avaient trouvé ici le climat du Sud. Notre capricieux climat ne leur a pas fait cette injure...

L'escalade du millier d'officiers et de "pompons rouges" répond à un horaire très chargé ("qui démontre la qualité de l'accueil québécois..."). Un petit changement toutefois: la Société française de Québec a décidé, étant donné la tenue du premier match Nordiques-Canadien jeudi soir, d'avancer son "bal des pompons rouges" à demain 20h à

l'hôtel Le Concorde.

En attendant, les visites protocolaires se poursuivent. Le public

n'a pas été oublié puisqu'il pourra visiter le porte-hélicoptères demain et jeudi, de 14h à 17h.

La seule femme chef de service de l'état-major sur un navire

par Isabelle JINCHEREAU

Dans toute l'histoire de la marine française, une seule femme a jusqu'à maintenant décroché une fonction de chef de service de l'état-major "à bord d'un navire". Et elle séjourne chez nous jusqu'à vendredi.

Blonde comme les blés, la Lyonnaise Dominique Roux, âgée de 34 ans, est officier de première classe et chef de cabinet du commandant du porte-hélicoptère Jeanne d'Arc depuis août. L'état-major français compte déjà 25 officiers et 800 sous-officiers féminins; toutefois, pas un seul n'oeuvre en mer.

Mais la percée des femmes ne s'arrête pas là. Marie-Henriette Esquivié, une Parisienne âgée de 27 ans, a elle aussi gagné ses galons. En juin, elle deviendra la troisième administratrice des affaires maritimes à entrer en fonction, rejoignant ainsi les 160 administrateurs déjà en activité en France. Chez les officiers-élèves de la marine, la première femme s'est embarquée en 1979, comme administratrice des affaires maritimes. Deux sont déjà en poste à Brest et Marseille.

Toutes deux se défendent de jouer aux "Jeanne d'Arc" à bord. "La vie en mer, c'est exaltant", clament-elles. C'est d'ailleurs l'originalité de ce petit monde qui leur permet de se renouveler constamment. Cette incursion dans ce monde d'homme, elles tiennent à tout prix à la banaliser.

"J'ai toute la latitude voulue

pour réaliser mes objectifs, dit Dominique, qui veille au protocole durant les escales, aux relations avec les autorités locales et aux déplacements du commandant. Titulaire d'une licence en histoire, elle

a séjourné deux ans à l'école d'administration de la marine. Pour accéder à l'état-major, il faut être célibataire et accepter d'aller n'importe où. Ainsi, Dominique restera deux ans sur le navire.

Pour sa part, Marie-Henriette, se sent aussi bien acceptée à bord qu'une lettre à la poste. Dès qu'elle sera reçue, elle ira travailler à terre

mais pourra être mutée n'importe où. Ce qui ne l'empêche nullement d'être fiancée et d'avoir sa vie privée. Sa tâche consiste à gérer le domaine public maritime, particulièrement les marins de commerce et de la pêche, à organiser les marchés de poisson, à renouveler les bateaux, à aménager le littoral et à faire de la surveillance et du sauvetage en mer.

En tant que militaire, elle dépend du secrétariat d'Etat à la mer. Elle possède une licence en droit, a passé le concours organisé par le secrétariat, a fréquenté deux ans l'école des affaires maritimes à Bordeaux pour finalement aboutir sur la Jeanne d'Arc, le bateau-école de la marine nationale. Elle a vogué sur tous les types de bateaux, en passant par le chalutier, jusqu'au navire industriel. Sa promotion compte aussi sept jeunes hommes mais ce n'est que lors de la campagne de 1985-1986 qu'on accueillera deux nouvelles administratrices des affaires maritimes.

Parmi les 1.000 membres d'équipage, on retrouve aussi deux femmes officiers-élèves médecins, qui ont choisi d'apprendre leur métier sur un bateau. Véronique Le Dain et Dominique Guyot parcouraient les rues de la capitale au cours de la visite du SOLEIL.

Si la vie en mer met un terme aux grandes retrouvailles des fêtes, elle offre néanmoins quelques compensations dont 45 jours de vacances réglementaires. Marie-Henriette rêve déjà de Paris en mai. Quant à Dominique pour l'instant, elle n'a qu'une idée en tête: noter les adresses des meilleures tables québécoises.



Une autre page de l'histoire de la marine française vient d'être tournée avec l'entrée en scène de Marie-Henriette Esquivié et Dominique Roux, deux des rares sujets féminins à percer dans la hiérarchie de la marine.



Après plusieurs mois passés dans le Sud, l'équipage de la "Jeanne d'Arc" et du "Commandant Bourdais" a goûté au froid québécois.

À LOUER BUREAUX
(pour professionnels)
COMMERCES
Près Palais Justice
Prix compétitif
Tél.: 692-3807 ou 653-1660

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Avis est donné que le centre d'accueil Cinquième Saison tiendra sa séance publique d'information, le MERCREDI 18 avril 1984, à 19h30, au 2475, St-Viateur, à Beauport.

A cette occasion, un rapport d'activité sera présentée.
LE DIRECTEUR GENERAL REAL MICHAUD, cga

NOTRE GRANDE VENTE DE LIVRES DE LITTÉRATURE

est en cours...

50 % et plus de RABAIS
sur tous les LIVRES
sans exception plus un bon d'achat de 3% lorsque payé comptant

DES LIVRES DE TOUS GENRES POUR ENFANTS ET ADULTES
60 000\$ D'INVENTAIRE A LIQUIDER

BIENVENUE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES, MAISONS D'ENSEIGNEMENT, BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES



Le Centre Pédagogique

2299, Versant nord, Ste-Foy, Qué.
01N 402 Tél.: 688-1943
Heures d'ouverture, heures normales des magasins.
Cartes Mastercard et Visa acceptées.

AU MASCULIN

Ce trio souple et léger, un point de départ indiscutable pour la ville, les voyages et ces vacances bien méritées 115\$. Patte écossaise: noir, bourgogne. Bride lacée: noir, taupe, gris. Couture inversée: noir, brun foncé, bourgogne.

Tél: 627-5855 Les Galeries de la Capitale
Tél: 659-1922 Place Ste-Foy

Browns



ENTREPOSEZ vos FOURRURES CHEZ LALIBERTÉ! C'EST PLUS AVANTAGEUX!



VOUTE SECURITAIRE ET CLIMATISEE ASSURANT UNE TEMPERATURE IDEALE!

Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites et l'humidité. Examen minutieux de votre fourrure par des experts. Estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

TAUX AVANTAGEUX PAYABLES A L'AUTOMNE

Voici quelques exemples:
Valeur \$500. Valeur \$1000. Valeur \$2000. Valeur \$3000.

\$14 \$24 \$34 \$44

ASSURANCE A L'ANNEE
MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT
AUCUNE CUEILLETTE A DOMICILE
2 HEURES DE
STATIONNEMENT GRATUIT
sur présentation de votre reçu d'entreposage.

ESCOMPTE
10%

SI VOUS VENEZ CHERCHER
VOTRE FOURRURE
AU MAGASIN
AVANT LE
1er NOVEMBRE
1984

**A GAGNER
\$500
OU LE TRIPLE
\$1500**

EN MARCHANDISES

Votre reçu d'entreposage (ou un fac-similé raisonnable fait à la main) est votre bulletin de participation. Le prix de \$500 sera triplé à \$1500 si la personne gagnante a commandé un nettoyage de sa fourrure par le procédé:

**MARANDA
LUSTRE**

Le tirage aura lieu le 31 août 1984 à 16h. à notre salon de fourrure. Les règlements du concours sont accessibles chez Laliberté.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

FAITS DIVERS

Retour à la normale à l'édifice de la SSQ

par Isabelle
JINCHEREAU

Les employés affectés à la réparation des installations électriques de l'édifice de la SSQ mutuelle d'assurance-groupe, endommagées par le feu, hier matin, ont travaillé toute la nuit pour mettre au point des installations d'urgence rétablissant le courant dans la tour, pour être en mesure de permettre aux 600 travailleurs de l'immeuble de réintégrer leurs locaux aujourd'hui. Quelque 200 employés ont dû être évacués vers 8h30 hier, à cause de la fumée.

Selon le détective Gerry Wolfe, de la brigade de Sainte-Foy, chargé de l'enquête, on ne saura que dans quelques jours ce qui a enflammé le circuit puis causé l'explosion de la boîte du système électrique du rez-de-chaussée, mais, pour l'instant, on écarte toute tentative criminelle. La "petite boîte noire" recueillie dans l'entrée électrique sera examinée par les spécialistes de l'Institut de la police scientifique de Montréal. On émet l'hypothèse d'un court-circuit ou d'une surcharge du système.

La fumée a causé des dommages mineurs aux 10 étages de la tour, salissant plus qu'autre chose les murs et tapis, en s'engouffrant par le puits de l'ascenseur, contigu à l'entrée électrique.

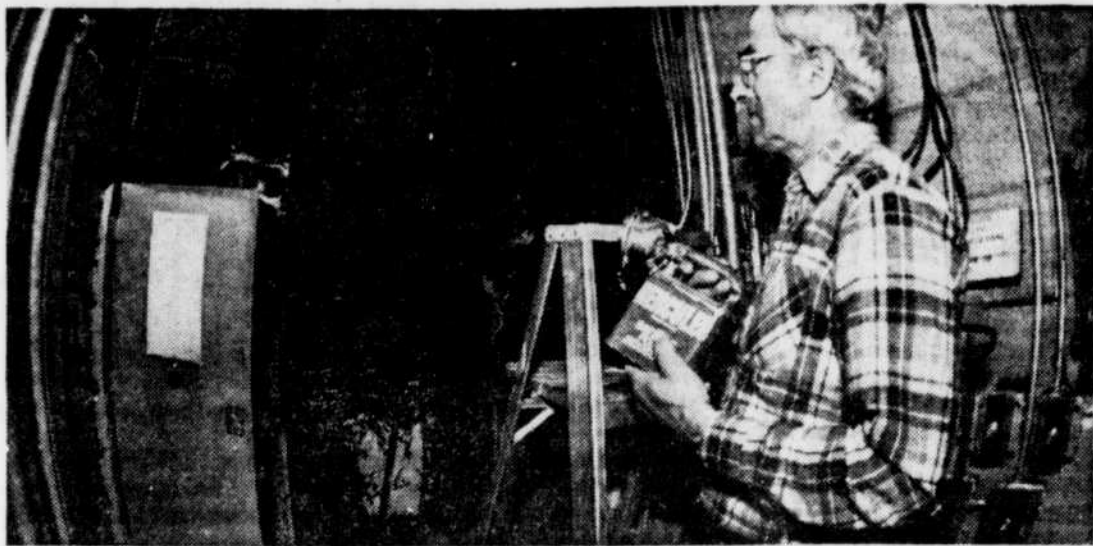
Ce sont des travailleurs déjà en poste qui ont donné l'alerte, à 8h24, mais ils ont été gênés par le mauvais fonctionnement de certains systèmes d'alarme. Il leur a donc fallu agir vite et un des leurs, handicapé, a dû

être transporté sur les épaules d'un collègue.

Une dizaine de policiers-pompiers, munis de masques à oxygène, sont intervenus durant une heure et trente et ils ont notamment dû révéifier tout le système d'alarme. Les

dommages sont sommairement évalués à \$100.000. Selon le responsable de la gestion de l'édifice, M. Claude Beaudet, le personnel de la tour venait à peine de se livrer à un exercice d'évacuation et le système d'alarme

fonctionnait bien. L'édifice de la mutuelle abrite les locaux de la SSQ, au sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage, la Caisse de dépôt au cinquième étage et la Régie des rentes dans le reste de l'immeuble.



Le feu a pris naissance dans ce circuit électrique et une explosion a causé l'effondrement du mur de béton de l'entrée dans le puits de l'ascenseur.

Le procès d'un policier de Québec a débuté, hier

par Louise LEMIEUX

Michel Guay, un policier de la ville de Québec, a vu son procès aux assises débuter hier, devant un jury de quatre femmes et huit hommes. M. Guay est accusé d'avoir fait entreprendre une enquête policière sans motif et d'avoir tenté de frustrer une compagnie d'assurance de \$1,300.

Un premier témoin a été entendu, hier. Il a révélé avoir déjà été à l'emploi du policier Guay comme disc-jockey de sa disco-mobile.

Le témoin a admis s'être "arrangé" avec le policier pour que ce dernier fasse une fausse déclaration d'objets volés, dans le but de réclamer des assurances.

"Je l'ai rencontré pour lui demander de se

rendre chez moi... pour une plainte que je donnais comme vol avec effraction. Je lui ai dit que je voulais réclamer à mes assurances parce que j'avais grand besoin d'argent", a dit le témoin.

Le procès se poursuit toute la semaine.

Procès remis

Parce qu'il n'avait pas encore subi les tests psychiatriques à l'Institut Pinel de Montréal, Normand Bourque, âgé de 21 ans, a vu son procès remis aux assises de mai. Il est accusé du meurtre sans préméditation de Jean Lévesque, âgé de 51 ans. La victime a été poignardée d'une centaine de coups de couteau dans une salle de toilette du Mail Centre-Ville, le 5 novembre 1983.

3

Question d'énergie

QUELLE FORME D'ÉNERGIE EST LA PLUS ÉCONOMIQUE?

Consommation économique

De toutes les formes d'énergie utilisées couramment pour le chauffage, le gaz naturel est sans contredit la plus économique. Les 8 millions de personnes qui l'utilisent au Canada sauront vous le dire. À l'heure actuelle, des études sérieuses ont permis de déterminer qu'il était, pour le chauffage et le chauffe-eau, d'au moins 29% moins cher que l'huile à chauffage, 20% moins cher que la bi-énergie et 11% moins cher que l'électricité. Pour une maison unifamiliale de 1 200 pieds carrés, l'utilisation du gaz naturel pour le chauffage et le chauffe-eau peut représenter une économie annuelle moyenne de 553 \$ comparativement au mazout, de 329 \$ comparativement à la bi-énergie et de 134 \$ comparativement à l'électricité.

Voilà une économie appréciable et les Québécois pourront en profiter longtemps. Les constantes découvertes de nouvelles sources de gaz naturel au pays font espérer un approvisionnement qui durera au moins deux siècles encore. Le coût d'utilisation restera, de toute évidence, plus économique que toute autre forme d'énergie.

Installation économique

Pour la transformation de votre système de chauffage à l'huile en un système au gaz naturel, Gaz Inter-Cité Québec et le Gouvernement fédéral vous offrent conjointement une subvention maximale de 1 600 \$. Pour certaines conversions, les coûts excédentaires pouvant être financés par GICQ sont récupérables rapidement grâce aux économies réalisées par l'utilisation du gaz naturel.

Tableau comparatif des coûts*

Coût annuel d'utilisation pour une maison unifamiliale de 1 200 pieds carrés

Mazout	Gaz naturel	Économie
1 711 \$	1 158 \$	553 \$
Bi-énergie	Gaz naturel	Économie
1 487 \$	1 158 \$	329 \$
Électricité	Gaz naturel	Économie
1 292 \$	1 158 \$	134 \$

*En date du 1^{er} février 1984.

Entretien économique

Le gaz naturel est une forme d'énergie propre. La quantité de résidus rejetés par la combustion du gaz est très faible. Ainsi, l'encrassement des conduits de votre système de chauffage est presque inexistant, ce qui réduit l'entretien au minimum.

Ce grand avantage augmente la longévité des appareils tels que cuisinière, chauffe-eau,

sècheuse et climatiseur utilisant le gaz naturel. Cette longévité se trouve d'autant accrue que ces appareils fonctionnent avec un brûleur et non à l'aide de fils électriques qui s'altèrent plus rapidement.

Avant-garde technologique

La technologie de pointe utilisée par Gaz Inter-Cité Québec fait du gaz naturel la source d'énergie la plus sécuritaire. Les récentes recherches technologiques ont permis de mettre au point des systèmes de canalisation en polyéthylène parfaitement sécuritaires et efficaces. Comme les 8 millions de Canadiens qui utilisent déjà le gaz naturel, vous pouvez vous aussi lui faire confiance pour le grand confort à peu de frais.

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.
RÉGION DE QUÉBEC
100, rue Arnaud (Neufchâtel)
C.P. 370, Loretteville, Québec
G2B 3W8
Tél.: (418) 842-2821

**la réponse
énergique**



GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.



André ARTHUR

Compensation pécuniaire et excuses publiques

Règlement hors cour d'un différend avec André Arthur

par Louise LEMIEUX

Quatre juges québécois et deux hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ont réglé hors cour leur différend avec l'animateur radiophonique André Arthur. En plus de se voir verser une compensation pécuniaire, ces six personnes recevront des excuses publiques. Le texte sera lu, cette semaine, aux nouvelles de Télé-Capitale et CHRC, par le lecteur, et non par M. Arthur.

"Moi, je n'aurai pas à donner une cenne

dans cette affaire. Ce sont les compagnies d'assurance qui vont payer", a lancé M. Arthur hier soir, joint à son domicile par téléphone. L'animateur a expliqué que son contrat avec CHRC et Télé-Capitale le protégeait contre de telles poursuites, de sorte que ce sont les avocats de la compagnie d'assurance de Télé-Capitale qui sont intervenus dans le dossier.

"À partir du moment où les compagnies d'assurance peuvent régler hors cour pour cinq cennes de

moins que ce que coûteraient les frais d'avocat, ils règlent", a expliqué M. Arthur, précisant que "six causes menées en même temps, ça coûte cher".

D'après lui, le texte de "rétractation" qui sera lu en ondes cette semaine annoncera simplement que Télé-Capitale a réglé hors cour et s'excuse si elle a causé un préjudice à qui que ce soit. "Je suis très content que ce soit réglé", a dit M. Arthur.

Poursuite d'un million de dollars

Les juges Anatole Corriveau, André Des-

jardins, Pierre E. Dorion et Jean Drouin, de même que les hauts fonctionnaires Robert Normand et Jean-Paul Roger, poursuivaient André Arthur et Télé-Capitale pour un montant total approchant le million de dollars, à la suite de propos jugés discriminatoires, tenus à leur endroit au cours de son émission radiophonique à

CHRC (propriété de Télé-Capitale). L'animateur avait laissé entendre que juges et fonctionnaires n'avaient pas donné suite à un rapport gouvernemental impliquant plusieurs personnes de fraude.

Joint au téléphone, l'avocat des six demandeurs, Me Raymond Bélanger, a refusé de dévoiler les mon-

tants impliqués dans le règlement hors cour. Il a confirmé que l'entente était assortie d'une rétractation publique.

"Une petite nouvelle sera lue aux nouvelles cette semaine, annonçant le règlement hors cour des pour-

suites contre M. Arthur et Télé-Capitale. Il n'y aura rien de particulier", a dit de son côté Me Pierre Cantin, l'avocat de Télé-Capitale. "On ne leur a pas donné la lune, mais on leur donne un montant satisfaisant", a ajouté M. Cantin.



ATTENTION! PROFESSIONNELS (NOTAIRES, AVOCATS, INGENIEURS)

Nous avons actuellement en entrepôt plusieurs mobiliers de bureau de direction uniques (bureaux, crédences et tables de style).

Ce sont, pour la plupart, des pièces d'ébénisterie, venant de manufacturiers connus (Kittinger, Decca Interiors, Croydon) et de style traditionnel anglais (William and Mary) et contemporain.

Valeur de 10 000\$ et plus
Prix variant de
2 500\$ à 6 500\$

Sur rendez-vous seulement
Jacques Arseneault et Ass.
Tél.: 524-8427

Incendie d'origine criminelle à Robert-Giffard, hier après-midi

par Lucien LATULIPPE

L'incendie d'hier après-midi à l'hôpital Robert-Giffard est d'origine criminelle. Il a provoqué le dérangement de 160 bénéficiaires qui ont été évacués sans difficulté et personne n'a été blessé.

Le directeur général de cette institution, M. Réjean Cantin, a précisé au SOLEIL que le feu avait pris naissance dans un des 12 lits d'un dortoir d'une section du quatrième étage est (identifié comme l'est 4500) et que les dommages dans le dortoir en question étaient élevés.

Il y avait 30 bénéficiaires dans le département où le feu a éclaté et tous devaient se trouver dans la salle de séjour à l'heure de l'incendie, soit vers 13h30. Normalement, il ne devait n'y avoir aucun patient dans l'un ou l'autre des trois dortoirs, ajoute M. Cantin.

L'enquête instituée par la police de Beauport et les autorités de l'hôpital a révélé trois ou quatre foyers d'incendie. Hier soir, l'identité de la personne qui a mis le feu n'avait pas été établie, ni avec quoi.

C'est un employé du CHRG qui a découvert le feu et il s'est empressé de sonner l'alarme. Après l'évacuation des 30 bé-

néficiaries du département en feu, il a fallu déplacer temporairement les 130 autres patients de l'aile qui compte sept étages. Ces 130 bénéficiaires ont pu réintégrer leur département respectif après que l'incendie eut été maîtrisé et que l'aération des salles eut été complétée, soit vers 16h.

Dommages non évalués

Quant à l'étendue des dommages, M. Cantin ne pouvait se prononcer, hier soir. Il a mentionné que plusieurs lits du dortoir avaient été détruits. Les murs et le plafond sont imprégnés de suie. Il y a eu de la fumée dans les corridors et dans les autres étages. Il a ajouté qu'il va falloir vérifier si les fils électriques n'ont pas été endommagés par la chaleur. Des dommages par l'eau et la fumée

ont aussi été causés aux troisième et cinquième étages de la même aile.

En terminant l'entretien téléphonique, M. Cantin a mentionné que les 30 bénéficiaires délogés par le feu avaient été placés dans

une unité disponible. Il a rappelé que les réparations dans la section du deuxième étage ouest, incendiée le 28 juillet dernier, étaient complétées et que l'ouverture officielle aurait lieu prochainement, en même

temps que celle des cuisines dont les réparations ont coûté \$3,000,000.

Pour sa part, la police de Beauport laisse entendre que l'incendie a été maîtrisé en l'espace d'une demi-heure.

APPRENEZ EN DORMANT AVEC CASSETTE

Pour vous aider soit à:

- relaxer — arrêter de fumer
- maigrir — vaincre la timidité

Nombreuses autres possibilités selon vos besoins vous sont offertes. Méthode personnelle telle que démontrée dernièrement à la télévision (Contrechamp) par l'auteur même.

Aussi disponible, cassette pour écouter le jour.

ANDRÉ PELLETIER

648-1993

Qualité et service
De plus de 25 ans

Étampes en caoutchouc
Étampes pré-encreées
Sceaux corporatifs
Gravure sur plastique

Reproduction de dessins, lettrages et logos sur étampes et sceaux. Gravure de plaques pour identification personnelle et signalisation d'édifice. Vaste choix de couleurs.

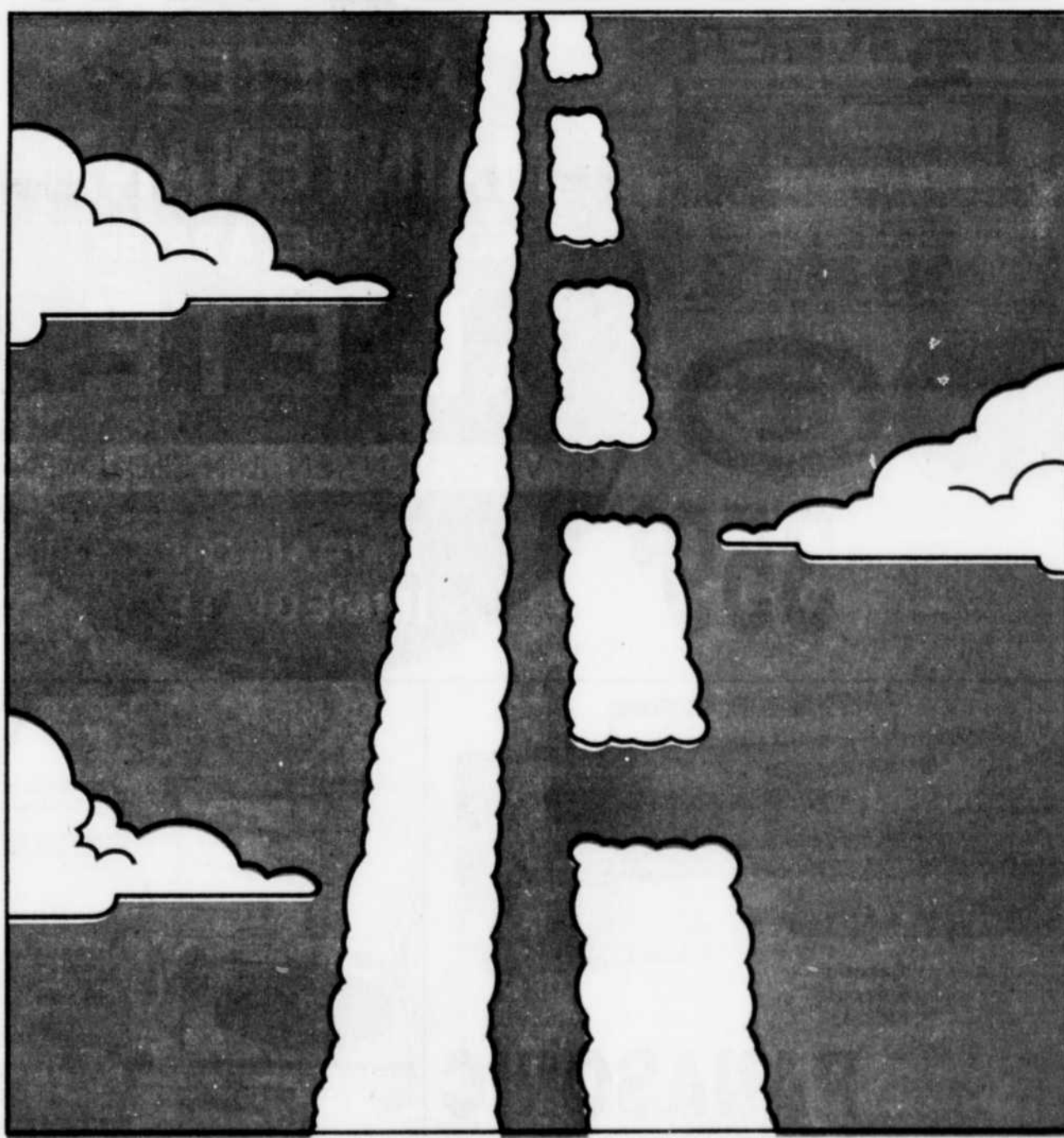
Estampes-Ray
1985, avenue Maillie, Québec, 667-1626

De la collection "Albert Nipon Collectibles", cardigan croisé, en crêpe de laine vanille. Tailles: 2-14 ans.



salon Jade
PLACE LAURIER
(MAIL NORD)

TORONTO PAR QUEBECAIR...



LA BONNE ROUTE.

BON PRIX

201\$* Aller-retour de Québec

*Retour avant minuit le lendemain du départ.
**Sujet à l'approbation du gouvernement.

BONS FORAITS "ROUES LIBRES"

- Voiture de location «Budget» à compter de 15,95\$ sur présentation de la carte d'embarquement. Essence, assurance et taxes en sus.
- 50% de réduction sur une chambre de l'hôtel Sheraton Center, sur

présentation du contrat de location «Budget». Ce forfait est en vigueur jusqu'au 30 avril 1984.

"TRIPLE CHOIX"

QUÉBEC-TORONTO 268\$ (1T49BIVCYZ)

Ce forfait comprend le transport aller-retour via Quebecair, cocktail en vol et le choix entre: location de voiture «Budget» pour une journée, avec kilométrage illimité et option de catégorie de voiture (essence, assurance et taxes non comprises); ou service de transport porte-à-porte

par limousine entre l'aéroport et le point de destination (valable pour le secteur métropolitain de la ville de départ ou de la ville d'arrivée); ou séjour d'une nuit à l'hôtel Carleton Inn de Toronto.

BON HORAIRE

Départ de Québec	Retour vers Québec
07h00	07h00
16h00	08h35
17h00	17h00
	18h35

Pour connaître les détails et conditions, appelez Quebecair ou votre agent de voyages.

TORONTO PAR QUEBECAIR...UNE BONNE AFFAIRE.

QUEBECAIR

AUJOURD'HUI
PAQUET, Roger
1680, Notre-Dame
N.-D.-des-Laurentides

FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$

Démangeaison rectale vite soulagée
Substance exclusive qui soulage la douleur et aide à la cicatrisation
Vous cherchez un remède efficace à la démangeaison rectale aux hémorroïdes irritantes? Voici une bonne nouvelle. Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale soulage rapidement la douleur et les démangeaisons rectales et réduit vraiment les hémorroïdes.
De plus, cette substance spéciale, Bio-Dyne, aide à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. Dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.
Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

Le débrayage continue

Jeudi, le jour "J" des cégépiens

par J.-Claude RIVARD

La journée de jeudi sera vraisemblablement le jour "J" des cégépiens du Québec qui réclament du ministre de l'Éducation, Yves Bérubé, la discussion sur la place publique du règlement sur les études collégiales, des amendements au régime des prêts-bourses et le re-

trait de la loi 32 sur la reconnaissance des associations d'élèves.

Pendant que des délégués de l'Association nationale étudiante du Québec (ANEQ) rencontreront le ministre, un nouveau mouvement de grèves paralysera plusieurs collèges du Québec pour appuyer les revendications tandis que d'importants

contingents de jeunes afflueront, par autobus, vers la capitale.

Telles sont les informations obtenues, hier soir, par LE SOLEIL, du secrétaire général de l'ANEQ, M. Patrice Legendre.

Plusieurs associations collégiales ont déjà adopté un vote de grève pour jeudi. La chose s'est faite, au cours de la journée

d'hier, dans le cas des collèges de Thetford, Lionel-Groulx (Sainte-Thérèse) et Saint-Jérôme, pendant qu'au collège de Sherbrooke la grève entamée depuis déjà plusieurs semaines doit se poursuivre jusqu'au 12 avril.

Selon les dernières nouvelles, le collège Sorel-Tracy, devrait également être pa-

ralysé par la grève, jeudi.

C'est aujourd'hui que devait être dépouillé, au collège de Hull, le résultat d'un référendum traduisant la volonté des cégépiens à cet égard.

Les élèves du collège de Sainte-Foy, affiliés à la Fédération des associations étudiantes collégiales (FAECQ) ont pour leur part, dé-

cidé hier midi, de tenir aujourd'hui même un scrutin sur la question d'un éventuel débrayage, jeudi.

C'est également ce midi que les cégépiens de Limoilou devaient se prononcer sur la question. Il en va de même pour leurs collègues de Rosemont, de Saint-Hyacinthe et du Vieux-Montréal.

Au collège de Vic-

torieville, l'assemblée des élèves se tiendra demain.

Alors que dans cette dernière institution, l'un des deux jeûneurs parlait, hier soir, de mettre fin au moyen de pression qu'il exerce depuis une vingtaine de jours, les trois jeûneurs du collège de Sherbrooke (deux cégépiens et une mère d'élève) en-

treprenaient, hier matin, leur seconde semaine de privation alimentaire.

La rencontre de représentants du milieu collégial avec le ministre de l'Éducation devait normalement se tenir à 16h30, jeudi, au parlement, mais elle a été devancée à 14h30.

La presse a, par ailleurs, été convoquée à une conférence d'information qui doit avoir lieu jeudi avant-

midi, à 10h30.

L'ANEQ a, d'autre part, loué la salle de bal du Château Frontenac, pour la soirée du même jour. C'est à cet endroit que l'on fera le point sur les résultats de la rencontre avec le ministre de l'Éducation, en présence de plusieurs centaines de délégués d'associations collégiales, venus à Québec par autobus, en provenance de toutes les parties de la province.

La clef de Sol

2, rue St-Jean (angle Salaberry) 524-8431

La
meilleure
place
en ville

Technics



CARTOUCHE
MAGNETIQUE
INCLUDE



Cet ensemble comprend:
• Syntonisateur TECHNICS STZ-15 AM/FM stéréo
• Amplificateur TECHNICS SUZ-25 60 watts
• Magnétophone à cassette TECHNICS RSM-224 Dolby B et C
• Tourne-disque TECHNICS SLB-100 stroboscopique à courroie, cartouche magnétique incluse
• 2 enceintes acoustiques LSK-200 60 WATTS, 2 voies, de marque KENWOOD

60 WATTS

699.95\$

PIONEER KP-2000



• Magnéto-cassette stéréo AM-FM encastrable, avancée, rétro-impulsion des bandes fréquences
• Haut-parleurs LRS-603, 6 x 9cm, 3 voies, 60 watts
• Egalisateur 7 bandes, 60 watts, avec, dispositif de fondus d'entrée et de sortie

359\$

INSTALLATION COMPRISE

ACHETEZ
MAINTENANT
COMMENCEZ À PAYER
À L'ÉTÉ

1er VERSEMENT EN JUIN SEULEMENT

LIVRAISON
IMMÉDIATE



14" COULEUR
299\$



20" COULEUR
375\$

(la photo diffère légèrement)



Casque
d'écoute
inclus.

PANASONIC

- Radio portative RXC-45
- AM-FM à cassette stéréo
- 2 haut-parleurs amovibles
- Egalisateur de fréquence à 5 bandes

KOSS
K20

329.95\$



80 WATTS RMS

Cet ensemble comprend:

- Syntonisateur Pioneer F-50 AM-FM stéréo
- Amplificateur Pioneer A-30 80 watts RMS
- Magnétophone à cassette Pioneer CT-10 avec section Dolby et métal
- Egalisateur de fréquences paramétrique 14 bandes avec volume de sortie gauche et droit (la photo diffère légèrement)
- Table tournante Kenwood KD-21R semi-automatique, cartouche incluse
- 2 enceintes acoustiques Kenwood LSK-400 3 voies 100 watts
- Cabinet audio sur roulettes et portes vitrées

999\$

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Dix jeunes arrêtés au cours de manifs

MONTREAL (PC) — Dix autres jeunes ont été arrêtés au cours de manifestations de rues organisées pour une troisième journée, hier, en vue de protester contre les changements proposés aux programmes d'études dans les cégeps.

La police a procédé à l'arrestation de six élèves dans le nord de la ville sous l'accusation d'avoir mis sur pied une manifestation sans autorisation. Selon les policiers, près de 350 jeunes ont participé à l'événement.

Dans le sud de la ville, quatre autres élèves ont été mis sous arrêt et accusés d'avoir troublé la paix, au moment où un groupe de jeunes s'était rassemblé dans une station de métro.

La semaine dernière, six autres élèves étaient arrêtés, alors que plus de 1,000 cégépiens envahissaient les rues de Montréal et faisaient halte d'école en école afin d'inviter les élèves du niveau secondaire à se joindre à leur marche.

Un certain nombre d'écoles avaient alors fermé leurs portes à la

suite de l'abandon des classes par leurs élèves partis manifester.

Réaction de l'ANEQ

Par ailleurs, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ) dénonce "la répression" qu'exerceraient les forces policières et certaines administrations scolaires contre les élèves des écoles secondaires et des cégeps.

C'est ce qu'indique, dans un communiqué, M. Pierre Beauregard, membre du conseil central de l'ANEQ, en réaction à l'intervention des forces policières hier matin à Montréal qui ont dispersé une manifestation.

M. Beauregard affirme que les 12 élèves arrêtés et détenus pendant quelques heures devront faire face à différentes accusations alors que M. Jean Robitaille devra comparaître en cour municipale le 30 avril pour répondre à des accusations relatives à la tenue présumée d'une manifestation sans permis et pour avoir distribué des pancartes.

Elections: les femmes peuvent exiger plus des politiciens

VANCOUVER (PC) — Jamais les Canadiennes n'ont été en

meilleure position pour obtenir tout ce que depuis des années elles demandent sans grand résultat aux plans économique, social et politique.

AUJOURD'HUI
Longchamps, André
116, Sylvie
Beauport

**FAIT LA
MANCHETTE
et gagne**
30\$

Finie le temps où les femmes votaient comme leurs maris, a affirmé au cours d'une interview Penny Kome, chroniqueuse à la revue Homemaker et auteure de "Play From Strength", un guide féminin d'implication politique.

la Saie
Plus 2 jours avant le
CARNIVAL
DE LA BASSE
soyez fêtés!

L'OR pur au bout des doigts

100 pépites dont une de 2 000\$ à GAGNER

Toute la mode de **Pâques**

Tout l'attrait du concours « L'or pur au bout des doigts » Venez magasiner et obtenez de nos marchands votre billet à gratter.

LE NOUVEAU MAIL CENTREVILLE
de commerce agréable, au coeur de Québec

Les jeûneurs refusent de voir Bérubé...

par Fortunat MARCOUX
VICTORIAVILLE

— Les deux jeûneurs du cégep de Victoriaville, dans les Bois-Francs, ont rejeté en fin d'après-midi hier une offre reçue quelques heures plus tôt du nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, les invitant à le rencontrer sans délai et lui exposer leurs revendications.

Dans leur réponse incisive à l'endroit du ministre, Martin Leblond et Jean-François Gauthier reprochent à M. Bérubé d'avoir fait fi de leurs deux télégrammes précédents et d'avoir attendu qu'ils aient fait la grève de la faim pendant 20 jours avant d'intervenir dans le dossier.

Les deux grévistes notent que cet intérêt est manifesté soudainement par le ministre à la veille d'une rencontre que M. Bérubé doit avoir jeudi à



Le Soleil, Fortunat Marcoux
Martin Leblond interrompra son jeûne à 18h aujourd'hui au moment où il aura atteint son objectif d'avoir fait la grève de la faim pendant 21 jours.

Québec avec les dirigeants de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ). S'ils n'ont pas mis fin à leur jeûne, les deux grévistes seront présents à cette confé-

rence au sommet. M. Gauthier est prêt à poursuivre son jeûne au-delà de jeudi si les cégepiens du Québec n'obtiennent pas suffisamment de concessions de la part du ministère. Quant à M. Leblond, qui a commencé sa grève de la faim une journée avant Gauthier, il songe sérieusement à mettre fin à sa démarche à 18h aujourd'hui lorsqu'il aura atteint son objectif de 21 journées sans manger. Moins costaud que Gauthier, Leblond semble avoir "son voyage".

C'est par le truchement d'un télégramme envoyé au directeur général du cégep de Victoriaville, M. Georges Jalbert, que le ministre a fait son offre aux deux grévistes. M. Bérubé se disait préoccupé par leur geste qui, disait-il, risquait de compromettre leur année scolaire et de gâcher leur vie inutilement.

Fin de l'occupation

Par ailleurs, les 1.900 élèves du cégep de Victoriaville sont retournés à leurs cours hier matin. L'administration de l'institution ne leur ayant pas permis de tenir une réunion générale pour décider s'ils devaient poursuivre l'occupation commencée mercredi.

Selon des informations obtenues de source fiable par LE SOLEIL, la direction du cégep ne tolérera plus des incidents comme ceux survenus au cours des dernières semaines. S'il y a débrayage des élèves, ces derniers seront expulsés. La présence des jeûneurs ne sera plus tolérée que dans le cadre des activités scolaires. Si les élèves devaient quitter les cours, la direction n'écartera pas l'hypothèse de recourir à une injonction pour les contraindre à retourner en classe.

...qui n'a rien de nouveau à offrir aux cégepiens de Matane

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — Sur le sujet de l'heure, les modifications au régime des prêts et bourses aux étudiants, le nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, n'avait "malheureusement pas de solutions nouvelles à donner", hier, aux cégepiens de Matane.

À la suite de questions des élèves, qui portaient presque toutes sur le régime des prêts et bourses et des difficultés financières auxquelles ils doivent faire face, M. Bérubé a ajouté qu'il avait "depuis vendredi deux bons documents en main soumis par des associations étudiantes" et qu'il s'apprête à étudier et le régime et la réglementation souvent vieillotte qui l'accompagne.

M. Bérubé a cependant écarté la possibilité que tous les élèves aient accès à ce régime et cela indépendamment des capacités financières de leurs parents, "ce qui permettrait au fils de Paul Desmarais ou à la fille de Yves Bérubé d'avoir une bourse d'études".

Confronté aux divers problèmes issus de l'application du régime des prêts et bourses, de

l'aide sociale qui s'applique dans certains cas (retour aux études au secondaire), les prestations qui sont retirées trop tôt parce que tel élève a droit à une bourse, le ministre a admis qu'il faut revoir une foule de technicalités.

Mais encore là, il faudra comprendre que "certains en ont plus besoin que d'autres et que c'est là un simple phénomène d'équité".

Son petit tableau statistique rouge et bleu en main, M. Bérubé a déclaré aux collégiens que les prêts et bourses aux élèves ont été le seul programme où il n'y eut pas de compression... presque 20 pour 100 d'augmentation chaque année.

À un plan technique toujours, le ministre a promis de retoucher, si cela est possible, à une autre règle qui pénalise les élèves pendant l'été. S'ils n'ont pas de bourse, c'est qu'ils doivent normalement se trouver un emploi d'été... C'est simple, mais admettait le ministre, cela peut être absurde dans une région où le chômage avoisine les 25 pour 100. Ce qui est le cas ici.

Il faudra peut-être revoir cette règle en tenant compte de la région et de son taux de chômage.

■ Tee-shirt • 100% coton • taille: petite, moyenne, grande • couleurs: kaki et blanc • 20\$

■ Jaquette sans manche • 100% coton • tailles: petite, moyenne, grande • couleurs: kaki et blanc • 50\$

■ Pantalon • 100% coton • tailles: 28, 30, 32, 34 • couleurs: kaki et blanc • 50\$

■ Sac • 100% coton • couleurs: kaki, blanc, jaune, rouge, gris, bleu • 20\$

■ Foulard en filet • couleurs: crème, rose, brun, noir, blanc, jaune • 8\$

Chaussures • Salon Italien

PRÊT À PORTER

Sissi

PLUS 2

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500, Henri Bourassa
Charlesbourg, Québec

disponible chez sissi plus 2, 64 petit bourg

Salon Plein air Chasse et Pêche de Québec



du 12 au 15 avril
maintenant au
Centre municipal des congrès
Place Québec

PLUS DE 100 EXPOSANTS

- Concours de lancer léger
- Concours de montage de mouches
- Trucs de pêche et chasse
- Principaux pourvoyeurs sur place
- Salle de projection
- Tir à l'arc

Prix d'entrée: **4.00\$**

3e Age et étudiants: **3.00\$**

Moins de 12 ans: **GRATIS**

Horaire: jeudi 12 avril, 17h à 22h30;
vendredi et samedi, 13 et 14 avril,
11h à 22h30; dimanche, 15 avril,
11h à 21h.

BOWRING



Les cadeaux qui disent
"Je t'aime!"
- SOLDE -

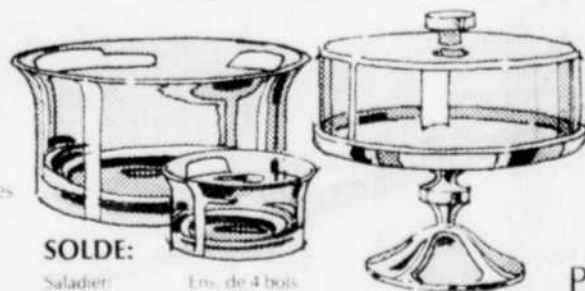
RAVISSANT SERVICE DE PORCELAINE

La délicatesse du motif floral pastel est rehaussée par la blancheur de la porcelaine. Un ensemble de service empreint de fraîcheur qui convient bien aux réunions entre amis.

Jusqu'à 20% de rabais
Prix courant: de 7,50 \$ à 24,98 \$ l'unité
Prix réduit: de 5,99 \$ à 19,99 \$ l'unité

ARTICLES DE VERRE FAITS MAIN

Tres classiques, le saladier, les bols individuels permettant de servir fruits ou salades et le présentoir à gâteaux avec cloche de verre s'harmonisent avec les tables de tous les styles.



SOLDE:
Saladier:
19,99 \$
l'unité

Ensemble de 4 bols
individuels:
19,99 \$

Présentoir à
gâteaux:
39,99 \$
l'unité

PRATIQUES NAPPERONS ET SERVIETTES

Ces ensembles cadeaux comptant 4 napperons et 4 serviettes de table de modèles et de couleurs assortis seront certainement très appréciés.

SOLDE: 29,99 \$ l'ensemble

ACCESSOIRES PLAQUES LAITON

Ces accessoires chic et fonctionnels témoignent d'un goût certain. L'enduit époxyde appliqué sur les structures métalliques augmente la durabilité.

SOLDE: 31,99 \$ l'unité



IMPORTATIONS EN LAITON

Notre nouvelle collection d'articles uniques en laiton massif est un hommage à la beauté et à la qualité. Venez constater le vaste choix d'articles à prix réduits dans tous les magasins Bowring.

Jusqu'à 20% de rabais

Pour célébrer la Fête des mères, de nombreux autres articles en magasin sont en solde.

Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec, Galerie de la Capitale

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

POLITIQUE

Munro a reçu \$9,000 de tribus indiennes

OTTAWA (UPC-PC-CP) — L'opposition conservatrice a réclamé, hier, à la Chambre des communes, la démission du ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, pour avoir accepté \$9,000 de huit tribus indiennes comme contribution à sa campagne à la direction du Parti libéral du Canada.

Le député conservateur John McDermid a affirmé que M. Munro avait accepté un chèque de \$9,000 du conseil des tribus Dakota-Ojibway du Manitoba. Le député a parlé d'abus des fonds publics, disant que 75 pour 100 du budget du conseil provenait de subventions fédérales. "Il devrait retourner l'argent et remettre sa démission", a déclaré M. McDermid à des reporters à sa sortie de la Chambre.

Munro se défend

Quant à Munro, il se trouvait à Winnipeg au moment où l'accusation a été portée contre lui. En Chambre, le premier ministre Trudeau s'était contenté de promettre d'enquêter sur l'affirmation des conservateurs.

En soirée, hier, M. Munro a finalement déclaré qu'il ne voyait aucun conflit d'intérêts dans cette affaire. Au contraire, a-t-il souligné, il se sent flatté par cette contribution des Indiens à sa campagne.

"Qu'auriez-vous dit si j'avais refusé l'argent?", a lancé le ministre aux journalistes. Si les autres Canadiens peuvent faire des dons aux candidats, pourquoi les Indiens ne pourraient-ils pas faire de même", a-t-il ajouté.

Revenu d'investissements

Précédemment, le conseil des huit tribus avait reconnu avoir versé \$9,000 à la campagne de M. Munro. Un représentant du conseil, M. Alfred Everett, a tenu à préciser que la somme provenait des investissements faits par le conseil et non pas de fonds gouvernementaux. M. Everett a noté que le conseil a tout simplement fait ce que des particuliers, des hommes d'affaires et des sociétés font au cours d'une campagne à la direction d'un parti politique.

Autres ministres critiqués

Deux autres candidats à la succession de M. Trudeau ont également été la cible des conservateurs, hier, aux Communes.

Le ministre de l'Emploi John Roberts a été pris à partie pour avoir affirmé à Calgary, au cours de la fin de semaine, que "le taux de chômage était un mauvais indice pour juger de l'état de l'économie canadienne".

Le conservateur John Crosbie s'est moqué de M. Roberts en demandant si l'indice était valable seulement lorsqu'il baissait.

Le député conservateur Tom McMillan s'est ensuite attaqué au ministre de la Justice Mark MacGuigan l'accusant de se servir des fonds publics pour sa campagne, en faisant grand usage d'une brochure gouvernementale qui vante le travail de M. MacGuigan. M. MacMillan a dit que le ministre avait fait distribuer la brochure, récemment, à une réunion de 2,000 libéraux, à Toronto.



M. Munro a affirmé, hier soir, à Winnipeg, qu'il n'était pas en situation de conflit d'intérêts pour avoir accepté \$9,000 de tribus indiennes.

Il veut une campagne plus positive

PLC: Trudeau convoque les candidats à Ottawa

OTTAWA (UPI-PC) — Le premier ministre Trudeau va discuter aujourd'hui de la campagne à la direction du Parti libéral du Canada avec quatre des six candidats à sa succession.

John Turner et le ministre du Développement économique Donald Johnston sont les deux aspirants à ne pouvoir accepter l'invitation à déjeuner au 24 Sussex Drive, a indiqué hier Ralph Coleman, l'attaché de presse du premier ministre.

M. Coleman a déclaré que M. Trudeau, dès le moment où il avait annoncé sa démission, avait eu l'intention de réunir tous les candidats à son poste mais qu'il avait préféré attendre que toutes les candidatures prévisibles se soient manifestées avant de convoquer l'assemblée.

M. Coleman a ajouté que le but de la réunion était "de parler de la campagne, de ses problèmes et de ses règlements". Il a précisé qu'aucun ordre du jour ne serait rendu public, précisant que "la plupart des sujets ont déjà été abordés par les médias".

Toutefois, un porte-parole de Donald Johnston a laissé entendre que la réunion visait à donner "un ton plus positif" à la course à la direction.

Les observateurs s'attendent à ce que M. Trudeau soulève plusieurs problèmes confrontant les cinq ministres dans la lutte, dont le maintien de la solidarité ministérielle, l'utilisation sans frais de places sur Air Canada et la participation des ministres aux travaux de certains comités.

Education: Bérubé parle de ralentir les changements

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — "Il nous faut ralentir au niveau des changements dans le domaine de l'éducation. On est en train de détruire ce que nous avons construit péniblement au cours des dernières années au Québec."

"On est essoufflé", lançait enfin le nouveau ministre de l'Éducation et député de Matane, Yves Bérubé, aux élèves du cégep de Matane, réunis hier midi entre les périodes de cours. Vêtu pour la première fois de son uniforme de ministre de l'Éducation, le député de la circonscription adoptait à leur égard un langage simple, direct sans illusion, sur l'avenir, les prêts et bourses, ces visées d'excellence que les élèves doivent adopter pour éviter le chômage chronique et la désillusion la plus totale en entrant sur le marché du travail.

Il a par ailleurs repris ce grand thème de l'excellence en tout point pour être capable, comme peuple, comme minorité dans ce monde anglophone, de s'affirmer.

A titre d'exemple, il reprenait une à une ces réalités québécoises de l'excellence: l'Orchestre symphonique de Montréal, les grandes sociétés d'ingénierie internationales d'origine canadienne française et Bombardier bien sûr.

"Nous avons un système d'éducation remarquable, excellent. Notre niveau d'excellence dans les universités québécoises est aussi élevé que dans les pays les plus évolués", ajoutant toutefois qu'il nous faut accentuer la recherche dans les universités et collèges du Québec.

Par ailleurs, le ministre a avoué ne pouvoir pousser très loin au plan technique la discussion puisqu'il n'occupe ce poste que depuis quelques semaines.

"Il y a des choses que je sens et que je tente de comprendre", a déclaré le ministre à une question venant d'un cégepien qui lui demandait comment il voyait sa tâche nouvelle.

Il ajoutait aussitôt qu'il faut cependant admettre que le système scolaire québécois avait été largement bousculé depuis 4, 5 ou 6 ans et qu'il serait peut-être temps de songer à un peu de stabilité.

Le bras droit de Chrétien pour le Québec en poste

OTTAWA (PC) — Vieux routier de l'organisation libérale, M. Léonce Mercier, directeur général du PLC au Québec dirigera la campagne québécoise du ministre Jean Chrétien au Québec dans la course à l'investiture du parti.

C'est ce qu'a fait savoir hier, à Ottawa, M. Chrétien. M. Mercier a quitté hier matin ses fonctions de directeur général de la section québécoise du PLC pour "prendre charge de ma campagne", a lancé M. Chrétien aux journalistes qui l'interrogeaient sur l'absence de gros canons du parti dans son organisation au Québec.

Depuis plus de cinq ans M. Mercier était permanent du parti à Montréal, après avoir été pendant 11 ans directeur adjoint du Parti libéral du Québec.

"C'est ma sixième course au leadership, a rappelé M. Mercier qui avait travaillé dans les équipes de Jean Lesage et Pierre Trudeau. Turner je ne le connais pas et selon moi c'est un mythe comme Claude Ryan", a affirmé M. Mercier joint à son bureau de Montréal. M. Mercier avait été l'un des lieutenants de Raymond Garneau lors de la course de 1978 au Québec.

"Raymond est très prudent mais il m'a dit que je faisais un bon choix", a soutenu M. Mercier, interrogé sur les intentions de l'ex-ministre québécois.

C'est lors du dernier conseil général libéral à Québec il y a deux semaines que M. Chrétien a approché M. Mercier.

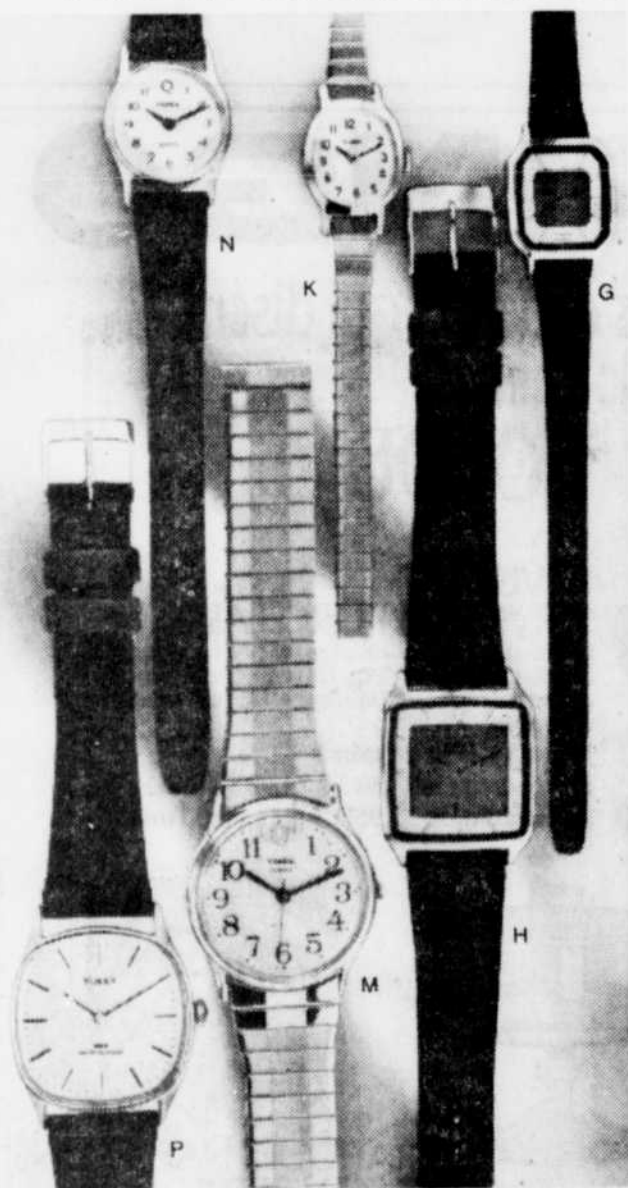
Selon beaucoup d'observateurs, sa connaissance des militants libéraux québécois constitue un atout indéniable pour M. Chrétien.

Hier, le ministre Chrétien a soutenu ne pas trop s'inquiéter de l'avance que semblait avoir pris John Turner quant aux choix des délégués dans la région de Toronto. "Mon organisation me dit qu'il n'y a pas raison de m'inquiéter", a-t-il dit prenant position sur les présumées "slates" de délégués pour Turner. "Il n'y a qu'un petit nombre de délégués choisis, beaucoup sont encore indévis", a dit M. Chrétien.

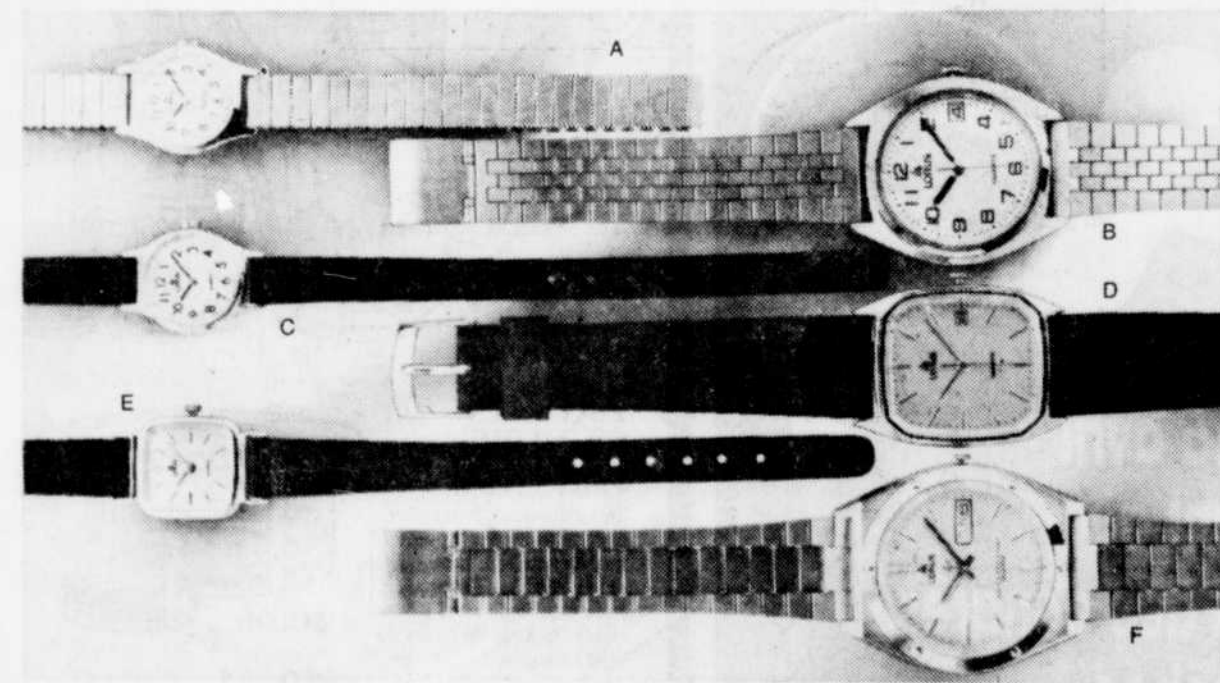
SEARS...

À L'HEURE JUSTE

AVEC CES MONTRES ÉLÉGANTES ET DE BON GOÛT



RABAIS 25%



Timex et Lorus

Des montres illustrées peuvent manquer dans certains magasins. Magasinage en personne seulement. Bijoux. Rayon 04.

Timex à bons prix! Ne ratez pas cette offre sensationnelle... ces montres des plus fiables

25⁹⁹ - 32⁹⁹ ch. Sears ord. 34,99\$ - 44,99\$

Choix de modèles classiques ou à la toute dernière mode... pour tous les membres de la famille. Faites votre choix car toute notre sélection est en solde; seulement six modèles sont illustrés.

g- Pour dame. Montre analogique à module transistorisé. Sears ord. 39,99\$. Ch. 29,99\$
h- Pour homme. Montre analogique à module transistorisé. Sears ord. 39,99\$. Ch. 29,99\$
k- Pour dame. Montre Cavatina. Sears ord. 39,99\$. Ch. 29,99\$
m- Pour homme. Montre au quartz. Sears ord. 44,99\$. Ch. 32,99\$
n- Pour dame. Montre au quartz. Sears ord. 34,99\$. Ch. 25,99\$
p- Pour homme. Montre Marlin. Sears ord. 34,99\$. Ch. 25,99\$

Montres Lorus à rabais... modèles très précis possédant la fiabilité du quartz

25⁹⁵ - 44⁹⁵ ch. Sears ord. 34,95\$ - 59,95\$

Venez sans tarder car toute notre sélection de montres est à 25% de rabais du prix ordinaire. Vaste choix de modèles pour homme ou dame; seulement six modèles sont illustrés...hâtez-vous!

a- Pour dame. Bracelet extensible. Sears ord. 54,95\$. Ch. 40,95\$
b- Pour homme. Modèle à calendrier. Sears ord. 34,95\$. Ch. 25,95\$
c- Pour dame. Modèle élégant. Sears ord. 39,95\$. Ch. 29,95\$
d- Pour homme. Modèle à calendrier. Sears ord. 49,95\$. Ch. 36,95\$
e- Pour dame. Modèle très plat. Sears ord. 44,95\$. Ch. 32,95\$
f- Pour homme. Jour/date, modèle résistant à l'eau. Sears ord. 59,95\$. Ch. 44,95\$

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 14 avril 1984, sauf indication contraire

Les mentions "Ord." ou "Étal." de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys; Sainte-Foy, Place Laurier; Lévis, Galeries Chagnon. Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

POLITIQUE

Collaborateurs de Bourassa avec Turner

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, respecte la règle établie qui veut que le chef du PLQ ne prenne



J.-Jacques SAMSON
À QUÉBEC

pas position dans les courses à la direction du Parti libéral du Canada. Certains parmi les plus importants rouages de la puissante machine qui l'a reconduit à la direction du PLQ, ont toutefois prêté leurs services à John Turner contre Jean Chrétien.

Le directeur général de la campagne de M. Bourassa, le député de Charlesbourg, M. Marc-Yvan Côté, a participé récemment à une séance de travail, à son bureau, avec le responsable de la campagne de M. Turner pour l'Est du Québec, M. John Mackay. Y assistait aussi M.

Lawrence Cannon. M. Cannon était secrétaire particulier de M. Bourassa lorsque celui-ci était premier ministre du Québec et il fut coordonnateur pour l'Est du Québec dans le clan Bourassa, l'automne dernier. Il travaille maintenant dans le camp Turner. M. Mackay fut aussi actif durant la campagne de M. Bourassa.

Le directeur du cabinet du whip du PLQ, le député Michel Pagé, M. Michel Harvey, a lui aussi accepté des responsabilités dans le clan Turner pour la course à la direction du PLC. M. Harvey était adjoint au directeur général de la campagne de Robert Bourassa en vue du congrès à la direction du PLQ (M. Marc-Yvan Côté).

Un homme sollicité

Le député de Charlesbourg, après avoir insisté fermement pour qu'on n'interprète pas ses propos comme une prise de position du PLQ dans la course à la direction du Parti libéral fédéral, a reconnu "qu'il y a plusieurs personnes qui travaillent là ac-

tuellement et qui étaient dans notre équipe d'organisation pour Bourassa".

M. Côté affirme qu'il ne s'impliquera pas personnellement comme plusieurs de ses collaborateurs dans la course à la direction de Robert Bourassa parce qu'il ne dispose pas du temps nécessaire. Le défi l'aurait toutefois beaucoup tenté.

Il glisse avoir été aussi contacté par le ministre Jean Chrétien qui voulait bénéficier de ses services d'organisateur. Ce dernier lui a ensuite envoyé des émissaires pour tenter de le convaincre. M. Chrétien a l'appui d'un ami de M. Côté, le député de Gatineau, M. Michel Gratton. Le noyau d'organisateurs aguerris de Robert Bourassa est passé toutefois dans l'autre camp, celui de John Turner.

En plus de l'expérience pratique acquise tout récemment sur le terrain pour le choix des délégués et le suivi à assurer auprès de ceux-ci pour éviter qu'ils changent de clan en cours

de route; l'encadrement à prévoir pour les jours cruciaux du congrès qui précéderont le vote, l'organisation Turner pourra profiter de bon nombre d'informations colligées dans des documents internes d'organisation, en comptant sur des collaborateurs comme MM. Harvey, Cannon et autres.

M. Côté a imposé à l'équipe de Robert Bourassa une rigoureuse technique de contre-vérification de l'allégeance de chaque délégué, à plusieurs reprises durant la course. Toutes les données étaient traitées par informatique.

C'est cet enseignement qu'il peut donner (et a donné), tout comme M. Harvey, à l'équipe Turner. Encore hier, il insistait sur la rigueur nécessaire dans ces tâches.

Règlement de comptes?

Robert Bourassa a des raisons pour souhaiter la défaite du ministre Jean Chrétien.

M. Trudeau et ses acolytes

ont méprisé M. Bourassa lorsqu'il était premier ministre du Québec et certains, dont M. Chrétien, se sont permis des commentaires désobligeants lorsqu'il a entrepris sa campagne pour reconquérir la direction du PLQ.

Pour M. Chrétien, M. Bourassa est "incapable de se brancher" et "il n'aime pas les gens qui sont sur la clôture". M. Chrétien reprochait à M. Bourassa de ne pas professer un fédéralisme aussi inconditionnel que le sien.

Partielles le 18 juin?

Le directeur de l'organisation du Parti libéral du Québec, M. Pierre Bibeau, prévoit que les élections partielles dans les circonscriptions de Marie-Victorin, Sauvé et Marguerite-Bourgeoys auront lieu le 18 juin.

Cela ne peut pas être avant le 28 mai, si le premier ministre les annonce cette semaine, analyse-t-il. Et je serais bien surpris qu'il veuille encaisser trois défaites à quelques jours de son congrès. Il (M. Lévesque) va faire cela après son congrès (9-10 juin) et après celui du Parti libéral (14-15-16 juin) et nos nouveaux députés n'auront pas le temps de rentrer à l'As-

semblée nationale avant la fin de la session, poursuit-il.

Si les libéraux remportent Sauvé, ce sera la première fois que cette circonscription sera représentée par un député libéral. Nouvellement formée avant le scrutin de 1973, elle avait été arrachée par M. Jacques-Yvan Morin pour le Parti québécois, à travers la vague de fond qui avait amené 102 libéraux à l'Assemblée nationale. Le PLQ accrochera à la chute d'un pareil château fort une valeur symbolique comme ce fut le cas pour Saint-Jacques après le départ de Claude Charron et Sa-guenay, abandonné par M. Lucien Lessard.



M. Lévesque, après avoir arraché la caricature d'un mur, la consulte. Un moment plus tard, la caricature était déchirée par le premier ministre.

Lévesque déchire sa caricature

SAINTE-THERÈSE (PC) — Le minois de Boy George peut soulever l'enthousiasme général chez les adolescents, mais il ne semble pas que ce soit du goût du premier ministre, M. René Lévesque.

Alors qu'il visitait l'usine de la General Motors, hier, le premier ministre a aperçu une caricature de sa personne transformée en Boy George, avec les mèches sur le front et le chapeau cocasse. La bulle indiquait que le premier ministre avait pris ce déguisement pour se gagner la faveur des jeunes électeurs.

M. Lévesque a arraché la coupure de journal posée au mur, l'a regardée et déchirée, remettant les bouts de papier à un de ses adjoints, avant de continuer sa route.

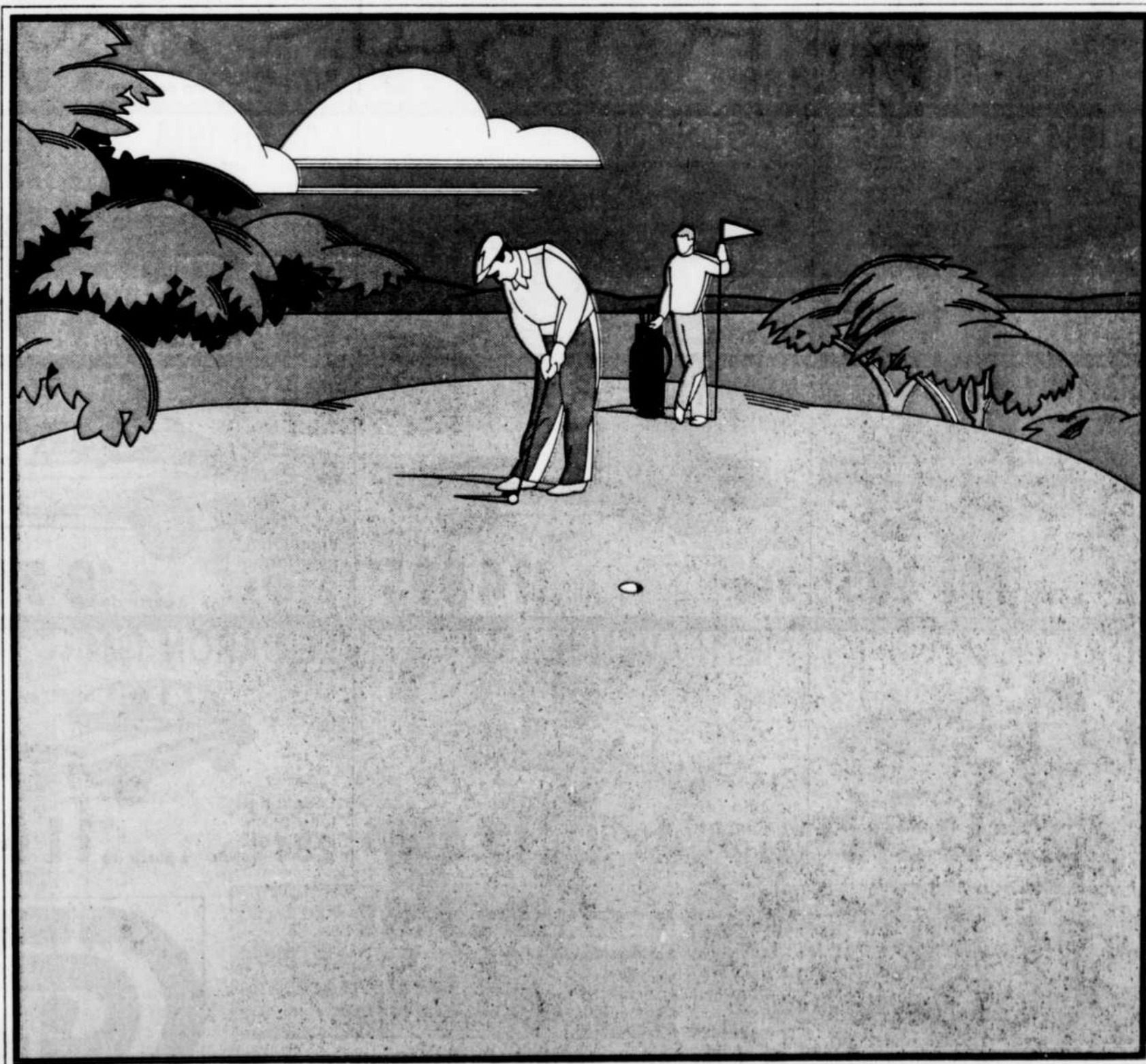
La caricature, signée Aislin, a paru la semaine dernière dans The Montreal Gazette.

Un photographe présent a rapporté que M. Lévesque n'avait pas apprécié du tout sa représentation en Boy George.



Voici l'oeuvre d'Aislin, le caricaturiste du quotidien The Gazette, qui a déplié à M. Lévesque. Le texte anglais dit: "Que ça vous plaise ou pas, le PQ doit rester à la mode... et, comme l'allure Gilles Vigneault ne marche plus..."

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, le contrat qui décontracte.



Au golf comme en affaires, il est essentiel de se décontracter... afin de pouvoir se concentrer sur l'essentiel.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell vous donne la possibilité de louer, avec option d'achat, selon vos besoins, votre équipement de télécommunications. À des prix très compétitifs.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell met à votre disposition

la gamme la plus complète de systèmes de télécommunications. Systèmes des plus performants.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell assure aussi la maintenance de votre système de télécommunications. Le service Bell Canada, au service de l'efficacité.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, c'est le contrat qui décontracte.

L'efficacité passe par Bell

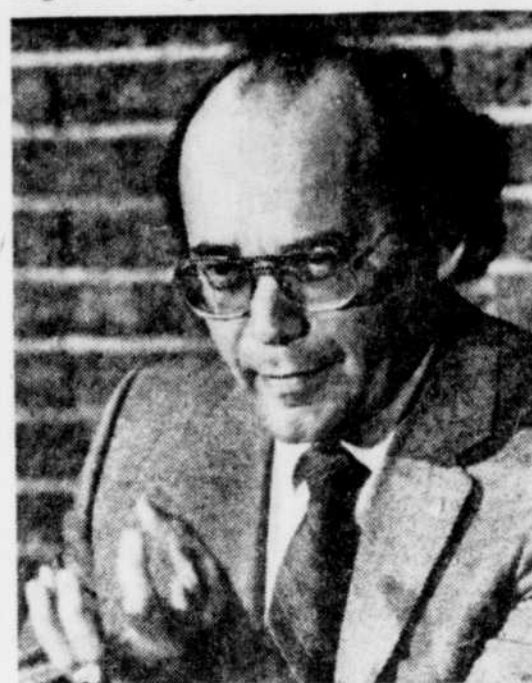
Bell

Réductions budgétaires en éducation

Charbonneau veut que l'Etat s'explique

par Robert LEFEBVRE

(PC) — Les réductions budgétaires en éducation contribuent à la déscolarisation des jeunes, affirme le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau.



M. Yvon CHARBONNEAU

À la veille de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, M. Charbonneau a convoqué la presse, hier, à Québec, pour demander publiquement au gouvernement comment il peut concilier son "budget de disette" avec les besoins croissants en éducation résultant notamment de l'implantation de nouveaux programmes, du virage technologique et du retour à l'école des décrocheurs.

La CEQ trouve inadmissible que les crédits du ministère de l'Éducation aient été gelés à peu près au même niveau qu'ils étaient en 1981-1982 pour le secteur primaire-secondaire, alors que le taux d'inflation a été de 25 pour 100 durant cette période.

"C'est une chute réelle de 25 pour 100 depuis trois ans, alors qu'au cours de la même période la clientèle n'a diminué que de 3,4 pour 100", a fait valoir le président de la CEQ.

En 1981-1982, les subventions de fonctionnement aux organismes d'enseignement s'élevaient à \$3.433 milliards. Ils totalisent cette année \$3.471 milliards.

Moins d'argent et des programmes spéciaux pour une clientèle qui se stabilise, constate M. Charbonneau.

Une stratégie?

On serait en droit de se demander, a-t-il dit, si ça ne fait pas partie d'une stratégie politique. On réduit les crédits en éducation, ce qui est de nature à créer des problèmes et on annonce des programmes spéciaux pour corriger ces problèmes. Ça fait plus visible comme intervention gouvernementale et ça peut rapporter électoralement le fait de saupoudrer ainsi quelques milliers de dollars par ici, par là, a observé M. Charbonneau.

Encore, si les sommes d'argent économisées sur le dos des enseignants étaient utilisées pleinement pour financer la relance de l'économie. Selon lui, seulement le tiers des sommes dégagées a été utilisé au cours de l'année 1983-1984.

"Quel profit la population québécoise peut-elle tirer des diminutions de services publics alors que le gouvernement ne dépense même pas les sommes ainsi épargnées?", demande-t-il au gouvernement.

M. Charbonneau entretient cependant un certain espoir depuis l'arrivée du nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé.

"Il est en mesure, dit-il, de réparer comme ministre de l'Éducation les dégâts qu'il a faits l'an dernier comme président du Conseil du trésor."

M. Charbonneau espère qu'il se révélera autant un "homme de dossiers" qu'il s'est montré un "homme de chiffres".

SERVICE DE COIFFURE A DOMICILE

Les Bigoudis roulants enr.
SPECIAUX POUR PAQUES
Pour les meilleurs prix, pour le meilleur service à Québec, c'est...

Bigoudis roulants enr.
Maintenant à:
663-7668 et 663-4204



CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaétan Richard, m.d.
FRCS (C)

400, BOUL. CHAREST EST
QUÉBEC
(GALERIES DU SYNDICAT)

524-2481



NOTES PAR AIR CANADA

LA BONNE IDÉE D'AIR CANADA

Intercontinental SERVICE HOSPITALITÉ

Air Canada a complété son équipe des «DIRECTS» de Québec en offrant, chaque semaine, un vol sans escale de QUÉBEC à PARIS* à compter de 598\$**.

* Vol en Boeing 747 ou L1011 du 17 mai au 25 octobre.

** Tarif minimum de la saison.

L'ASTUCE «INTER-AGENCES»

AIR CANADA a eu l'idée et «INTER-AGENCES» s'arrange pour que vous en profitiez au maximum en mettant à votre disposition sa nouvelle «astuce» de l'été!

VOYAGE 2000

La Maison du Voyage 5385, 1re Avenue 628-2020
Montreal 1253, ave. Ste-Foy, 1011, route McGill College 866-1944

Beauce Carrefour St-Georges 228-7070
Ste-Foy, 1011, route de l'Eglise 653-7264

PARIS

10,95\$
PRIX VEDETTE

★ France PARIS, la nouvelle vedette des «DIRECTS» de Québec, ★

"Voyagerie" samedi 19h00: Paris

CFCM

L'ASTUCE DES ASTUCES: LA SUPER-AUBAINE VOITURE D'«INTER-AGENCES»

	Renault 5*	Renault 9* (Alliance)
6 jours	10,95	25,95
14 jours	95,95	115,95
22 jours	185,00	112,50

* Les prix s'entendent par personne, basés sur deux passagers partageant une Renault 5 ou quatre passagers pour une Renault 9 et voyageant ensemble par Air Canada.

RÉSERVEZ VOS SIEGES MAINTENANT!

Consultez nos adresses, il y a sûrement un bureau ou un comptoir «INTER-AGENCES» près de chez vous pour réserver votre siège et votre «ASTUCE» rapidement... le nombre de places à ces tarifs très spéciaux étant limité.

frontenac

«INTER-AGENCES»

Cap-aux-Meules 986-4224
Beauce 871-1686
Aéroport St-Frederic 426-3118

Donnacona 285-1220
Place Doreuil 248-8484
Montmagny 722-4522
Rimouski

DERNIÈRE CHANCE

DE GAGNER VOTRE ACHAT JUSQU'À CONCURRENCE DE **10000\$**

CETTE PROMOTION SE TERMINERA LE 30 AVRIL 1984

COLT 1984 Location à long terme 185⁹⁵ par mois, à partir de *7 095\$	OMNI 1984 5 portes Location à long terme 183⁹⁵ par mois, à partir de *6 995\$	CHARGER 1984 3 portes Location à long terme 201⁹⁵ par mois, à partir de *7 895\$
ARIES 1984 2 portes Location à long terme 229⁹⁵ par mois, à partir de *8 995\$	DODGE 600 1984 2 portes Location à long terme 250⁹⁵ par mois, à partir de *9 495\$	LASER 1984 Location à long terme 254⁹⁵ par mois, à partir de *9 995\$
LE BARON 1984 2 portes Location à long terme 287⁹⁵ par mois, à partir de *11 195\$	NEW YORKER 1984 4 portes Location à long terme 356⁹⁵ par mois, à partir de *14 895\$	RAMPAGE 1984 Location à long terme 216⁹⁵ par mois, à partir de *8 795\$
DAYTONA 1984 Location à long terme 321⁹⁵ par mois, à partir de *13 295\$	FIFTH AVENUE 1984 Location à long terme 419⁹⁵ par mois, à partir de *17 495\$	LE BARON 1984 4 portes Location à long terme 281⁹⁵ par mois, à partir de *11 095\$

VIVEZ

Une exclusivité

BONI

TRAITEMENT EXCLUSIF ANTI-CORROSION À LA GRAISSE

CAPITALE DODGE CHRYSLER

(QUÉBEC) LTEE 225 MARAIS, VILLE-VANIER 687-2604

INTERSECTION BOUL. DE LA CAPITAL & PIERRE BERTRAND

Dépositaire des réputées voitures Peugeot

GROS, BON, PAS PLUS CHER!

Transport et préparation en sus

N.B. Cette promotion est exclusive à Capitale Dodge Chrysler.

En 84,
allez-y en confiance...
Allez-y en Chrysler.

Selon la Fédération québécoise des directeurs d'école

Il faut limiter le nombre de spécialistes

par Damien GAGNON
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Plus on fait entrer de spécialistes dans les écoles, plus on crée des problèmes au niveau de l'enseignement, de la discipline et de l'encadrement, a soutenu la Fédération québécoise des directeurs d'école (FQDE), qui témoignait, hier, aux audiences nationales du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur la condition enseignante.

La FQDE croit donc nécessaire de limiter le nombre de spécialistes au primaire et au préscolaire et d'encourager la formation de généralistes au premier cycle du secondaire, de manière à diminuer le nombre d'intervenants auprès des élèves en raison du besoin d'identification des jeunes à ce niveau.



Réal Deguire, a souligné que l'établissement du titulariat au premier cycle du secondaire aurait aussi comme avantage de diminuer le nombre d'élèves sous la responsabilité d'un même enseignant en diminuant le nombre de groupes à rencontrer.

Les directeurs d'école se disent conscients que les enseignants qui

ont été appelés, au cours des dernières années, à se spécialiser ne sont pas prêts à accepter une telle mesure et qu'il faudra compter sur un changement de mentalité.

La FQDE a réaffirmé son opposition à une augmentation de la tâche des enseignants pour septembre 1984.

Selon M. Réal Deguire, s'il devait y avoir augmentation de la tâche, il faudrait alors réduire sensiblement les cours de récupération, la relation d'aide et de disponibilité des enseignants auprès des élèves.

Par ailleurs, ceux qui croyaient que les écoles privées sont davantage préoccupées par la pédagogie que par l'administration se trompent. C'est du moins la démonstration qu'a tenté de faire la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ) qui regroupe les enseignants d'une vingtaine d'écoles privées de niveau secondaire.

On y a fait état des nombreux problèmes rencontrés par les enseignants dans ces institutions d'enseignement qui ne sont pas dif-

férents de ceux rencontrés par les enseignants des écoles publiques.

Selon le témoignage présenté par Mme Rose Pellerin, présidente de la FNEEQ, la clientèle des institutions privées a bien changé au cours des dernières années et on y trouve maintenant des élèves de moins en moins motivés et en difficultés d'apprentissage.

Quant au comité pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ), il est d'avis que la qualité de l'éducation s'est détériorée par l'effet conjugué du décret, d'une

intégration dite "sauvage" des enfants en difficultés d'apprentissage et de l'implantation des nouveaux programmes.

Le président du CPIQ, qui regroupe une vingtaine d'associations de professionnels de l'enseignement, M. Jacques Robitaille, a réclamé l'abolition du décret. Des 82 enseignants de niveau secondaire qui ont répondu à un sondage sur la condition enseignante, plus des deux tiers souhaiteraient changer d'emploi s'ils en avaient la possibilité.

Bérubé s'excuse presque d'avoir coupé des salaires

par André DIONNE

du bureau du Soleil

MATANE — Adoptant un langage beaucoup plus souple que par le passé, le nouveau ministre de l'Éducation et député de la circonscription de Matane s'est quasiment excusé hier d'avoir piloté l'exercice "sacrifice" lors de la dernière ronde de négociation avec les employés de l'État.

"C'est très considérable ce qu'on a demandé aux employés des secteurs public et parapublic", disait-il, hier, au cours d'une rencontre avec les élèves au cégep de Matane.

Ces travailleurs, a ajouté le nouveau ministre de l'Éducation, ont été forcés d'ac-

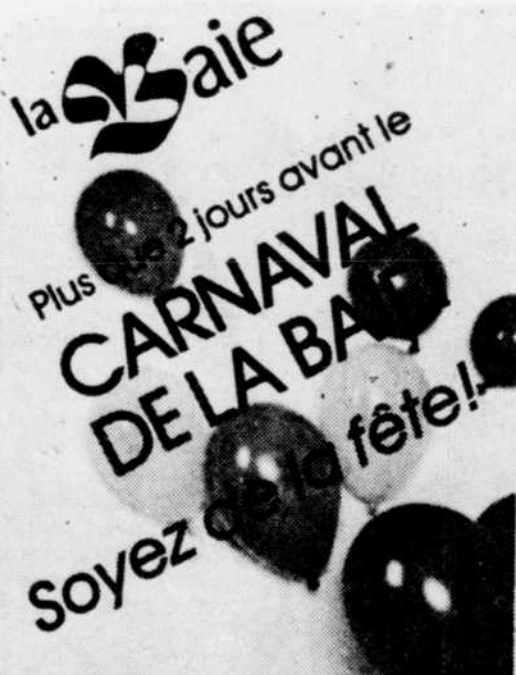
cepter une baisse de leur salaire de l'ordre de 6 pour 100 et du même coup, avaler une augmentation de leur tâche de 10 pour 100.

"Cela équivalait à une baisse dans leur qualité de vie de l'ordre de 15 pour 100, admettait l'ancien président du Conseil du trésor, perçu comme l'homme de fer dans cette réforme imposée au secteur public.

"J'ai pas d'exposé à donner", corrigeait-il

aussitôt, "mais ce sacrifice qu'on leur a imposé a permis de donner du travail à quelque 143,000 personnes en accélérant les investissements manufacturiers."

Les employés du secteur de l'éducation ont été profondément touchés par cette crise, a ajouté M. Bérubé, de même qu'ils l'ont été par le biais des réformes pédagogiques. "Il faut retrouver un nouvel équilibre", concluait-il.



AUJOURD'HUI

QUELLET, Roméo Mne
161, Principale est
Cacouna

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
25\$

PRATIQUE, ROMANTIQUE OU EXCENTRIQUE...

DÉFILÉS DE MODE

La seule place à présenter des défilés de mode dans tous les styles.

Chic, décontracté ou sportif, tous les genres trouvent leurs boutiques spécialisées à Place Laurier.

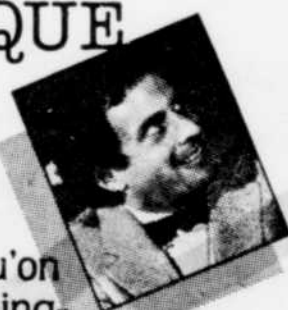
PRATIQUE ET ROMANTIQUE



Nika Bernard anime un défilé où le romantisme d'aujourd'hui rejoint le pratique de toujours. Tout-aller ou importations, c'est vendredi 13 avril à 19 heures.

EXCENTRIQUE

Samedi 14 avril, Douglas «coco» Léopold s'empare du micro et commente avec toute la verve qu'on lui connaît un happening-défilé à voir et à entendre absolument... mon coco!!!



UNIVERSITÉ
LAVAL

Admission d'automne

L'Université Laval contribue à la formation de la collectivité québécoise depuis plus de 130 ans.

La souplesse, la variété et la qualité de ses programmes d'enseignement ainsi que sa longue tradition de recherche ont contribué à bâtir son excellent renom.

Aujourd'hui, l'Université Laval est fière de ses 60 000 Anciennes et Anciens présents dans toutes les sphères de la société.

Vous voulez vous joindre à eux?

Nous vous offrons la possibilité d'étudier à temps complet ou à temps partiel, le jour ou le soir, dans plus de 125 champs d'études.

Pensez-y maintenant!

Offrez-vous l'avenir:
misez sur notre expérience!



Dates limites de demande d'admission:

Études de 1^{er} cycle

• 1^{er} MAI pour les adultes et les étudiants des universités canadiennes

• 1^{er} JUIN pour ceux qui désirent s'inscrire comme étudiants libres

Études de 2^e et 3^e cycles

• 1^{er} MAI

Renseignements: Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4

Tél.: (418) 656-3080

Yvan Cayer reçoit beaucoup d'appels

par Pierre MARTEL

Depuis que LE SOLEIL a publié ses déboires avec la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST), M. Yvan Cayer, de Saint-Raymond de Portneuf, est un homme qui reçoit de la correspondance et des appels téléphoniques.

Rappelons que, le 4 avril, LE SOLEIL faisait état de la situation pénible dans laquelle M. Cayer se trouvait à la suite de problèmes pulmonaires qui se sont manifestés de façon aiguë alors que celui-ci, dans le cadre de son travail, pelletait de l'asphalte.

À la suite de ces problèmes, M. Cayer a déposé une réclamation à la CSST. Or, depuis sept mois, privé totalement de revenus, il attend une réponse de la CSST à savoir s'il a droit ou non à une indemnisation de cet organisme.

Dans un premier temps, l'adjointe au président de la CSST, Mme Nicole Kerjean, a révélé la semaine dernière que le citoyen de Saint-Raymond de Portneuf recevrait très bientôt une réponse définitive à sa demande d'indemnisation.

Par ailleurs, hier matin, M. Cayer a reçu une lettre du président de la CSST, M. Robert Sauvé. Dans celle-ci, ce dernier affirmait à Yvan Cayer qu'il venait de recevoir sa lettre du mois de mars et qu'il l'avait transmise au bureau régional de Québec pour traitement prioritaire. La lettre du président de la CSST est datée du 4 avril, soit la journée où LE SOLEIL a publié la situation de M. Cayer.

Toujours, au cours de la journée d'hier, M. Cayer a reçu un appel téléphonique d'un représentant de La Laurentienne, la compagnie d'assurance détenant les assurances collectives de son employeur. Ce représentant a fait savoir à M. Cayer que La Laurentienne était prête à lui consentir des avances salariales jusqu'à ce que sa situation soit clarifiée.

Enfin, le bureau du protecteur du citoyen s'intéresse au dossier. Un employé de cet organisme, M. Paul-Emile Racine, a communiqué avec M. Cayer, vendredi, pour avoir l'autorisation de prendre connaissance du dossier.



Le Soleil, André Pichette

Après des mois d'insuccès, les démarches de M. Cayer commencent à porter fruit.

Le Québec abolirait le péage autoroutier

par Norman DELISLE

BOISBRIAND (PC) — Tout indique que le gouvernement du Québec va abolir le péage sur les autoroutes, a appris hier la Presse canadienne.

Un plan en ce sens, piloté par le ministre des Transports, Jacques Léonard, va être débattu et, selon toute logique, adopté demain, lors de la séance régulière du conseil des ministres.

Le plan prévoit que l'abolition du péage se fera progressivement de façon à laisser suffisamment de temps pour recycler les 400 travailleurs actuellement affectés à la cueillette des pièces de monnaie et pour se départir des guérites qui servent à la collecte.

Diverses sources ont confirmé à la Presse canadienne que le conseil des ministres pouvait envisager une position commune sur la question après avoir vaincu les dernières objections provenant notamment du premier ministre René Lévesque lui-même.

Il y a encore 15 postes de péage sur les autoroutes québécoises. Ils sont répartis comme suit: cinq sur l'autoroute des Laurentides, cinq sur l'autoroute des Cantons de l'est, trois sur

l'autoroute de la rive nord et deux sur l'autoroute Chomedey.

Interrogé hier au moment où il visitait l'usine GM à Boisbriand, M. Lévesque s'est refusé à tout commentaire sur la question, bien qu'une dizaine de travailleurs de l'usine lui aient confié leur opposition à cette forme de taxe indirecte.

L'abolition signifiera des pertes de revenus d'une soixantaine de millions de dollars pour le gouvernement. Cette facture devra être refilée à d'autres mais un document dont la Presse canadienne a pu prendre connaissance calcule que le péage équivaut à une taxe sur l'essence de \$0.006 (six dixièmes de cent) du litre pour l'ensemble des Québécois.

Déjà, plusieurs députés péquistes, échaudés par les plaintes de leurs électeurs, avaient formé un comité pour analyser la situation. Ils avaient élaboré diverses solutions allant de l'implantation du péage sur toutes les autoroutes québécoises jusqu'à son abolition pure et simple.

C'est cette dernière solution, plus rentable politiquement, qui serait retenue demain.

la Baie

Du 10 au 21 avril, la Baie met une foule d'aubaines à vos pieds!



AUBAINES A CHAUSSER

Passez voir notre vaste assortiment de souliers sport, classiques ou dernier cri... pour toute votre famille! C'est un de nos plus grands événements chaussures jusqu'à maintenant... ce qui veut dire des bas prix tout simplement extraordinaires! Alors, n'attendez pas! Venez dès aujourd'hui vous chausser à bon prix, à la Baie!

Confort et élégance pour la nouvelle saison! Chaussures de fabrication brésilienne, avec semelles compensées. Pacane, gris ou blanc. Pointures et demi-pointures 6 à 10.

T-lustre de Tana. Nettoie et polit rapidement les chaussures... jusqu'à 200 fois!

3.50 ch.

34⁹⁹
la pai.

Achats en magasin seulement.
Chaussures pour dames, rayon 271.
En vigueur jusqu'au 21 avril.

la Baie

MasterCard

VISA

• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959

DOSSIERS

Vivre en prison (1) Ce pourrait être votre fils... ou votre voisin

Au Centre de détention de Québec, plus de 500 détenus, une majorité d'entre eux ayant l'âge où commence une vie d'homme, attendent de réintégrer la société dite normale. Qui sont-ils et comment vivent-ils? Ces questions, et plusieurs autres, Andrée Roy les a posées au cours d'entrevues réalisées avec des détenus. Cette série se poursuit demain et jeudi.

Ce pourrait être votre voisin, ou le fils de votre voisin. Ce grand gars un peu nonchalant, un peu "baveux", au début de sa vingtaine, qui fait toujours trop de bruit à votre goût avec sa bagnole d'occasion, surtout à 3h du matin. Ce grand "flanc mou" un peu indiscipliné qui ne sait jamais, ou presque, baisser sa musique à 11h le soir, mettre sa "gang de poteux" dehors le party fini. Ce jeune-là qui vous effraie un peu par son style de vie tellement différent du vôtre. Ce jeune que vous savez quand même sympathique parce que vous l'avez vu grandir dans le quartier. Un sourire, un "bonjour!" et il laissera ses airs bravaches.



par
Andrée
ROY

Ils ont l'âge de ces adolescents à la veille de devenir des hommes. Ou celui de votre voisin, qui vous raconte comment il a été assez finaud pour "tourner l'impôt" pendant trois ans d'affilée. Qui se vantera, après s'être fait "défoncer son chalet", d'avoir obtenu de l'assurance bien plus que la valeur des objets volés chez lui. Votre voisin que vous ne connaissez pas plus que ça, mais qui habite depuis 15 ans de l'autre côté

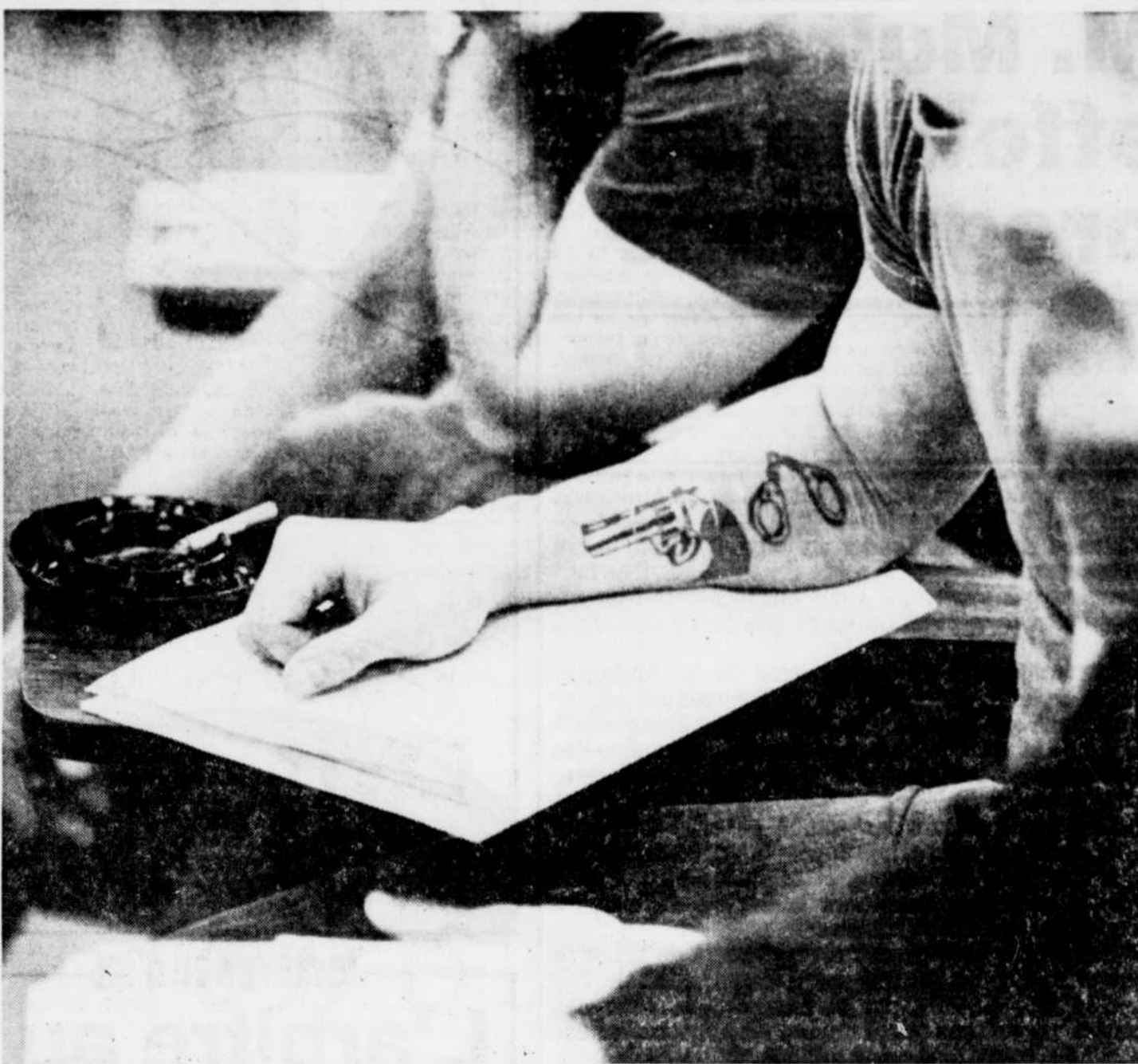
de la haie, et avec lequel vous vivez en harmonie.

Ils ont l'âge de votre voisin, que vous ne considérez pas comme un voleur ("Aussi bien s'essayer, c'est pas pire que les trois quarts du monde qui en font autant!"). Ou l'âge de son fils, que vous ne traitez pas de voyou, de pusher ("C'est de son âge, il faut que jeunesse se passe!"). Mais eux sont "en dedans"... pour être allés un petit peu plus loin que votre voisin ou son fils. Et parce qu'ils se sont fait "pincer"!

Pas une erreur...

Ils sont plus de 500 au Centre de détention de Québec, une institution provinciale. Et ce n'est pas à la suite d'une erreur judiciaire qu'ils se sont retrouvés derrière les barreaux. Bob, début de la cinquantaine, père de trois enfants, est en dedans pour fraude. Butch, 36 ans, aussi père de famille, s'est fait pincer pour vol qualifié et séquestration. Claude, 52 ans, les cheveux tout gris mais le sourire engageant, est là pour une affaire de vol de chèques, et Raymond, parce qu'il a "fait un Proviso" une fois de trop!

Les deux premiers pensionnent au G-2, le secteur où l'on "fait son temps dur", avec une possibilité de participer aux rares programmes de réinsertion dans la société une fois le tiers de sa sentence purgé. Le G-2, l'aile à sécurité dite moyenne du CDQ, compte 152 détenus condam-



Le Soleil, Jean Vallières

nés à des sentences variant de quelques mois à un maximum de deux ans moins un jour. Une bonne moitié de ses pensionnaires est constituée, selon les responsables du comité des détenus de G-2, "de gars qui ne veulent rien savoir": une vingtaine de cas "de protection" (voleurs, délateurs, sadiques); une quarantaine de "récalcitrants"; une vingtaine de "soucoupes volantes" (des gars qui ont décroché de la réalité et qui, on ne sait pourquoi, n'ont pas été admis à Robert-Giffard); plus quelques "nombrils verts", des gars trop jeunes pour qui la réhabilitation n'a pas de sens... et n'en aura pas avant plusieurs années, et plusieurs retours

en prison.

Se retrouvent au G-1 les détenus, pour la majorité très jeunes, qui en sont à leur premier séjour au CDQ. Dans ce secteur à sécurité dite minimum, ils sont actuellement 144 à s'entasser alors que la population prévue est de 110 pensionnaires. C'est la "porte de sortie" du Centre de détention de Québec qui, voulant démontrer son rôle de prison pilote, en vante les projets de réinsertion sociale, le programme prélibération (PPL) et le nombre de privilèges qui y sont accordés. Mais, aux dires du comité des détenus du G-1, il serait difficile d'y trouver plus de 30 pour 100 de sujets "réhabilitables" tel-

lement le roulement de population y est fort, les individualistes nombreux et la propension à la récidive élevée.

"Les gars ne sont pas assez mûrs, pas assez conséquents. Ils purgent des petites sentences, ne pensent qu'à sortir au plus sacrant. Ils n'ont pas eu le temps d'apprendre ce qu'un séjour en prison peut être. Ils sortent pas plus solides, avec pas plus de plomb dans la cervelle qu'en entrant... et deux fois sur trois, ils y redeviennent. Mais là, c'est au G-2 qu'on les envoie direct!", disent les responsables du comité des détenus.

Et si le G-1 a des allures de pensionnat des années 1930, c'est au G-2 qu'on apprend à être un homme!

Pas facile de s'y faire un nid

Dans le secteur G-2 du Centre de détention de Québec, on n'est pas devenu un Martien parce qu'obligé d'y passer plusieurs mois "hors société" à réfléchir à ses mauvais coups. La plupart des détenus sont le portrait du Québécois moyen, véhiculant les mêmes valeurs et principes, les mêmes intérêts... et les mêmes préjugés que l'ensemble des hommes de leur âge. La grosse différence, c'est que les pensionnaires du G-2, eux, n'entretiennent plus aucune illusion, ou presque, sur la société dont ils sont issus, et qu'ils iront rejoindre bientôt.

Butch, 36 ans, a trois enfants qu'il reverra sous peu, lors d'un congé de trois jours. Bob également; son aînée a maintenant 14 ans. Raynald, placé en orphelinat dès sa naissance, et qui n'a connu que la prison depuis l'adolescence — sauf un an en liberté — a aussi des enfants. Aucun de ces trois hommes ne veut cependant qu'un seul de leurs rejetons les voit au Centre de détention et pénètre dans le milieu où eux ont

passé. Ils leur ont raconté qu'ils travaillaient dans le nord, qu'ils étaient en voyage...

"J'ai toujours été dans ce milieu-là, depuis une vingtaine d'années, mais ma famille c'est à part. C'est tout du monde honnête. Mes enfants n'ont jamais vu la police venir m'arrêter. Je n'ai jamais identifié, devant eux, la police comme pas correcte, pour que mes enfants soient contre l'autorité. Je veux qu'ils fassent une vie normale", dit Butch, bien que lui-même garde en tête des jugements assez "salés" sur le milieu judiciaire et policier.

Comme la plupart de ses confrères de détention, Butch ne veut pas que ses enfants voient leur père, d'autres hommes derrière des vitres, des grilles. "Ça pourrait les révolter", dit-il. Par contre, il s'estime plus apte maintenant à remplir son rôle d'éducateur.

"Mettons que ton jeune vole le bicyclette du p'tit voisin. Y a bien des pères de famille trop occupés par leur travail, leur carrière, qui vont le

recevoir avec une claque dans la face, qui ne seront pas capable de parler à leur jeune. Moi, je vais m'asseoir et essayer de lui faire comprendre, de le comprendre lui aussi."

Un temps pour réfléchir

Butch ne se le cache pas: ça lui a pris presque 20 ans "pour finir par comprendre", se mettre du plomb dans la cervelle. Une fois en liberté, "plus jamais je ne reviendrai faire du temps", jure-t-il. Bob et Raynald sont d'accord: ça prend du temps pour mûrir dans la vie. Pour eux, c'est la prison qui leur a donné le "temps de réflexion". Et Bob d'ajouter que "ça dépend des gars. Il y en a pour qui ça prend plusieurs séjours en dedans pour comprendre. Moi, j'aurais pu comprendre la première fois, il y a 25 ans... Mais il y a une fois qui t'écoeure plus que les autres. Moi, c'est cette fois-ci!", admet-il.

Ils affirment que pour eux c'est

fini, compris. Pas parce qu'"en dehors", ils deviendront pour autant blancs comme neige. "En connais-tu du monde blanc, toi?", de lancer Bob en citant les patrons, l'autorité ("C'est le gars qui est plus "wise" que moi, le gars qui a les contacts, qui a l'argent"), les syndicats ("Y a rien de plus sale que ça. Ils nous engagent pour faire leurs jobs de bras"), la justice ("C'est rien qu'une question d'argent. J'ai vu des gars acquittés pour des affaires bien pires que celle pour laquelle je fais du temps. Y a des policiers, des avocats qui ont des crimes épouvantables sur le dos et qui ne sont pas en dedans. Ils font encore leur job puis ils n'ont jamais perdu une cent de salaire, une once de considération pour ce qu'ils ont fait!").

Du gérant de banque qui avant la visite des vérificateurs, fait cambrioler ses coffres pour mieux inclure dans le montant "volé" les sommes qu'il aura lui-même détournées, jusqu'à la ménagère qui change les étiquettes de prix sur les produits

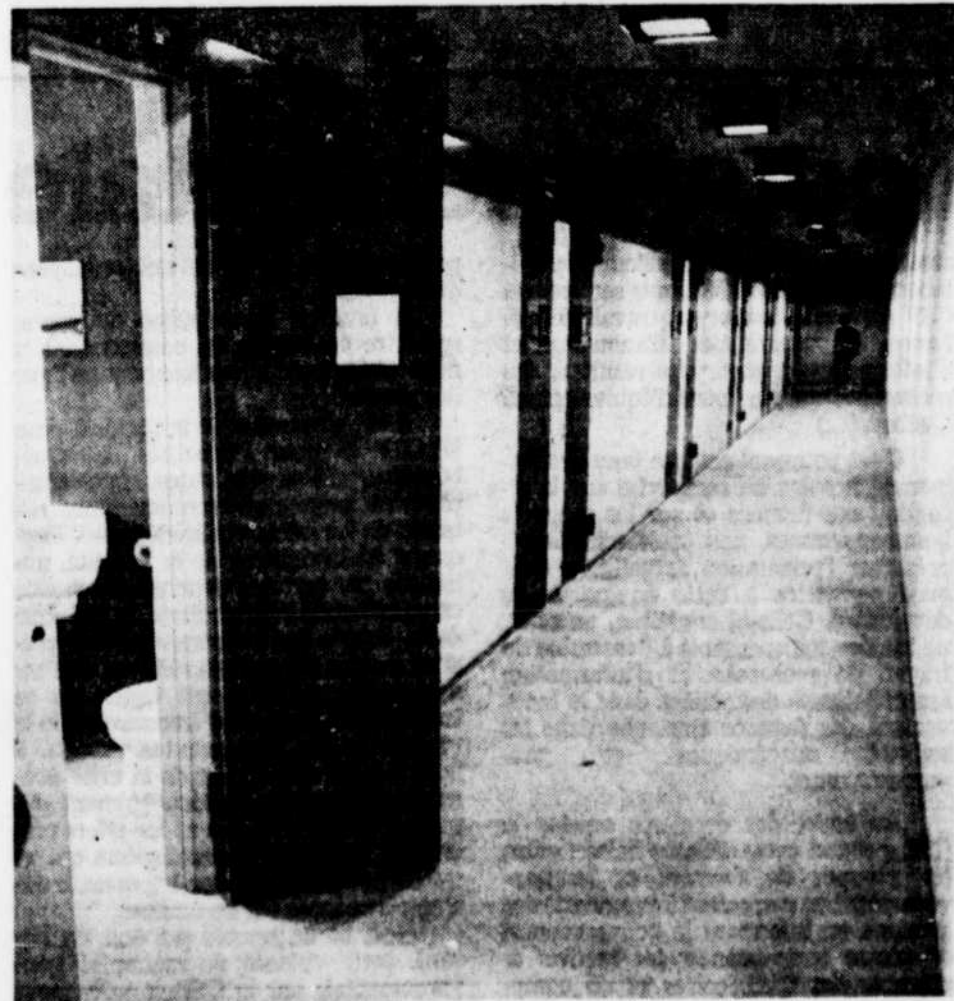
convoités au supermarché, les détenus du G-2 en savent trop sur la soi-disant "bonne société".

Pourquoi

Alors, pourquoi vouloir y retourner, pourquoi jurer que maintenant, ils en respecteront les règles? Pourquoi faire partie du comité des détenus, essayer d'améliorer leur sort et celui des autres en prison? Pourquoi parler de réinsertion, de réhabilitation avec les pauvres moyens dont ils disposent?

"Parce que tu ne vis pas ici. Vivre, c'est circuler un peu, avoir des activités. Y a rien au G-2: 26 jobs pour 150 gars, des cours de secondaire quand tu as des prisonniers complètement illettrés. Tu perds tout contact avec la réalité pendant la durée de ta peine. Se bâtir une vie dans une cellule pendant deux ans, ça s'est pas..." répond Bob.

Au G-1, Michel disait: "C'est pas toujours facile de se faire un nid dans un garage..."



Difficile d'animer un univers de béton, de couloirs vides barrés de portes à barreaux... "C'est dur de se faire un nid dans un garage", dit Michel, du G-1.



Le Soleil, Reynold Lavoye

Il y a presque cinq ans, dans le cadre de la Semaine de l'agent de la paix, les gardiens du Centre de détention de Québec étaient fiers de faire visiter leurs lieux de travail à leurs enfants. Les détenus du G-2, eux, jurent bien que leurs rejetons ne verront jamais des hommes, leur père, enfermés derrière des vitres et des barreaux.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:

Alain Guilbert

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Jacques Dumais

M. Mulroney effeuille son programme



par
Raymond
GIROUX

Le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, ouvre peu à peu son jeu politique à l'approche de l'échéance électorale. Leader du parti d'opposition qui domine outrageusement la scène des sondages, il ne faut cependant pas s'attendre à des engagements trop détaillés de sa part, question de ne pas servir de cible à l'adversaire libéral.

L'effeuillage politique des amis de M. Mulroney dépend en effet largement de la conjoncture autant économique que partisane, et les décisions annoncées à la suite de la réunion de la dernière fin de semaine des députés du PC, au Mont Sainte-Marie, reflètent cette double exigence.

Les conservateurs insisteront en effet sur deux points particuliers: les affres imposées aux contribuables par le ministère du Revenu, et l'abandon virtuel dans lequel le gouvernement aurait laissé, d'après eux, les chômeurs et les assistés sociaux.

Le premier exemple fournit facilement de la bonne chère à tout candidat d'un parti d'opposition, le fisc étant la tête de Turc par excellence à la suite des récentes révélations sur le mode de fonctionnement plutôt hétérodoxe de Revenu Canada.

Il s'agit toutefois d'un aspect passager, temporaire, du programme conservateur. Le gouvernement, après avoir littéralement viré le sous-ministre du Revenu, va sans doute agir rapidement pour corriger avant les élections les plus grossières injustices commises dans ce ministère.

Dans le domaine de la reconversion technologique et du recyclage de la main-d'œuvre, le second volet de ce programme annoncé au compte-gouttes, le PC adopte une attitude tout ce qu'il y a de plus social-démocrate, ressemblant de près aux idées énoncées par le Parti québécois et fort acceptables par les libéraux d'ailleurs, en autant qu'il leur reste un soupçon de conscience sociale après la course à la direction en cours.

On attend néanmoins de M. Mulroney des précisions sur ce qu'il appelle la "responsabilité nettement nationale" du fédéral dans le domaine de l'éducation, d'autant plus qu'il veut favoriser la mobilité interprovinciale, une des raisons du refus du Québec d'entériner le rapatriement de la constitution. Il a donc beaucoup de chemin à faire et de propos à éclairer avant de tenir son engagement de faire renaitre la concertation interprovinciale.

Chaque parti demandant à l'électorat, par voie de sondages, ce qu'il désire entendre des politiciens, il ne faut pas s'étonner par la suite si les programmes des partis en viennent à se ressembler comme des frères jumeaux: on promet à la population ce qu'elle veut entendre, de sorte qu'en saison pré-électorale, libéraux et conservateurs se trouvent en réalité réunis sous la grande bannière de la lutte pour le bien contre le mal.

M. Mulroney, dans cette lutte à finir, a l'avantage de pouvoir lancer dans le public un certain nombre de pelures de banane qui feront glisser au moins quelques candidats à la succession de M. Trudeau sans être obligé de démontrer sa présumée compétence.

En fonction du gagnant de cette lutte, il faut s'attendre à ce que certains de ses "huit points", dix initiatives, "quatre piliers" ou "trois moyens" pour sauver le pays se raffinent ou disparaissent selon les besoins du moment. Car tout demeure assez vague pour éviter, justement, des vagues inutiles!



le monde vu d'ici

L'arbitre au plancher



par
Roger
BELLEFEUILLE

Rien ne semble répugner, à l'heure actuelle, aux Etats-Unis pour pousser à fond son intervention militaire en Amérique centrale. L'épisode du Nicaragua en fournit un exemple à la fois non équivoque et inquiétant.

Non satisfait d'avoir opposé son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations-Unies, voilà que l'Oncle Sam annonce son intention de faire fi de tout arrêt de la Cour internationale de justice dont le siège est à La Haye.

Le Conseil de sécurité tentait d'interdire le minage des différents ports du Nicaragua, une initiative qui met particulièrement sur les dents des alliés pourtant naturels de l'Oncle Sam, dont la Grande-Bretagne. Celle-ci craint que l'Iran n'emboîte le pas en minant à son tour le golfe Persique. Un acte de guerre de nature à bloquer les exportations de pétrole vers l'ouest. Et de ce fait, susceptible de placer la planète sur un détonateur.

Or, le droit international a ceci de particulier qu'un Etat peut se

soustraire aux décisions du tribunal de La Haye, à la condition qu'un tel pays le fasse savoir avant qu'une plainte ne soit portée contre lui. Or, le Nicaragua se serait justement apprêté à dénoncer, devant cette instance, l'essaimage de mines dans ses eaux.

En tout état de cause, Washington est bien prêt à souscrire, comme il l'a fait en 1946, aux règles de la cour internationale, tant que celles-ci ne viennent pas gêner ses visées interventionnistes. Que celles-ci soient justifiées ou pas au nom de "l'équilibre de la terreur".

C'est pourtant sur la sagesse de ce même tribunal qu'il s'appuie pour revendiquer sa souveraineté territoriale sur les riches hauts fonds de Georges, au large des côtes atlantiques de la Nouvelle-Ecosse et du Massachusett. De planctueux bancs de poissons et de potentielles ressources en hydrocarbures sur lesquels le Canada a aussi des prétentions. D'où ce litige devant le tribunal de La Haye.

Il ne fait pratiquement aucun doute à l'heure actuelle que l'administration Reagan fait des pieds et des mains, en cette année électorale pour neutraliser, une fois pour toute, le gouvernement révolutionnaire sandiniste implanté au Ni-

caragua depuis 1979. Un grand moment dans l'histoire d'un peuple soumis jusque-là à une abjecte misère par un dictateur du nom de Somoza. Mais qui a rapidement glissé par la suite sous la domination soviéto-cubaine. D'où la nervosité américaine grandissante au fil des ans.

Cette présence agace. Au cours d'un séminaire en fin de semaine, à McGill, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA), M. William Middendorf, soutenait que l'Amérique centrale et les Antilles constituent l'une des plus sérieuses menaces des dernières années pour l'Occident. Que depuis le renversement du régime Somoza par les Sandinistes, Moscou n'avait de cesse de renforcer ses "programmes de subversion" dans cette partie survoltée du globe.

Que l'Oncle Sam veille au grain dans cette région va de soi. Quelque 44 pour 100 de son approvisionnement en hydrocarbure y circulent. Y transite aussi l'équipement militaire soviétique à destination de Cuba.

Mais une fois qu'une superpuissance commence à prendre ses distances vis-à-vis le tribunal international, quels autres arbitrages restent-ils pour éviter le "Day After"?

profil

"Ben" Morin

"Si je quitte l'hôtel de ville en paix avec moi-même et en toute sincérité, c'est que j'ai aimé mon travail, que j'ai aimé et que j'aime toujours ceux avec qui j'ai travaillé et ceux pour qui j'ai travaillé."

Cet adieu de Bernardin "Ben" Morin à la politique municipale, en 1981, reflétait mieux l'homme serene qu'il avait été surtout à l'époque de ses mandats à l'échevinage de Sainte-Foy. Le problème est que, devenu premier magistrat cet homme qui décevait en fin de semaine ne sut véritablement donner libre cours à ses élans naturels de générosité.

Comme conseiller municipal sous les administrations Carter et Beaudin, M. Morin témoignait d'un dynamisme et d'une ouverture d'esprit remarquables. Bâtisseur des loisirs municipaux, demeuré très près du petit peuple qu'il représentait, il se retrouva presque malgré lui au sein d'une élite de promoteurs urbains d'une ville qui poussa comme un champignon.

Ses premières années à la mairie se déroulèrent au coin d'une bonhomie décroissante. Comme si l'homme avait soudainement pris conscience des défis inhumains de la tâche. Habitué à administrer en "bon père de famille", il apparut dépassé par les exigences nouvelles de la démocratie municipale et d'une opposition "extra-parlementaire" de plus en plus structurée et vindicative.

Lui qui était d'un commerce charmant, chaleureux, voilà qu'il se métamorphosait en un tribun arrogant, erratique et méconnaissable.

La "série noire" du maire Morin devait le forcer à prendre sa retraite après 18 ans au service de ses pairs. Son dernier mandat était devenu un purgatoire et pour lui et pour ses commettants. Il ne se passait pas une semaine sans qu'il ne fasse la manchette tantôt sur des questions de favoritisme, tantôt sur une gestion en catimini de la chose publique.

Il n'en demeure pas moins que les citoyens de Sainte-Foy doivent à cet ex-maire faillible une partie de leur aisance collective d'aujourd'hui. Bernardin Morin, pour le meilleur comme pour le pire, fait partie de la petite histoire fidéenne...

Jacques DUMAIS

point de vue

La médaille de la productivité gouvernementale

(NDLR) — Une soixantaine de femmes oeuvrant dans la plupart des universités du Québec ont signé cette déclaration dont nous publions de larges extraits.

Les femmes des universités québécoises travaillant au niveau de l'enseignement et de la recherche sur les femmes s'inquiètent sérieusement des récents propos de la ministre, Mme Denise Leblanc-Bantey, au sujet du Conseil du statut de la femme (CSF) et de leurs conséquences au niveau de la recherche sur les femmes. (...)

De tels propos suscitent des craintes sérieuses sur l'orientation future du CSF et particulièrement de son service de recherche qui en constitue une épine dorsale, ce qui aurait des conséquences majeures pour l'ensemble de la recherche et de l'intervention féministe.

En effet, nous nous inquiétons de sa "libre interprétation" des acquis du CSF qui supposément motiverait sa volonté de lui faire entreprendre une seconde étape et qui nous semble, en outre, refléter une certaine confusion entre les mandats du CSF et du Secrétariat à la condition féminine et leurs services de recherche respectifs. (...)

Dès sa création en 1973 le CSF a ressenti le besoin d'investir dans la recherche sur les femmes, en se dotant d'une équipe dont les recherches visaient trois objectifs principaux: fournir des avis spécialisés, informés, compétents sur toutes les actions, textes divers, projets de politique, venant de différents ministères et touchant la situation des femmes; produire des recherches à partir de la réalité québécoise pour alimenter les services d'information et de consultation et d'action-femme du conseil; instruire les femmes et groupes de femmes dans leurs actions et revendications afin qu'elles aient les connaissances nécessaires pour intervenir sur leur réalité et participer à la réflexion collective et les orientations politiques en ce qui a trait à la condition des femmes au Québec. (...)

Depuis des années, cette équipe a travaillé sur des sujets extrêmement variés: fiscalité, santé, pornographie, éducation, travail, personnes âgées, adolescentes, etc. En cinq ans, l'équipe a publié plus de 25 recherches d'envergure, contribué à la rédaction de nombreux avis gouvernementaux et a participé à

plusieurs comités interministériels. Bref, l'équipe de recherche comme d'ailleurs tout le personnel du CSF mériterait sans doute la médaille de la productivité gouvernementale!

Rappelons aussi que, très souvent, cette équipe a fait oeuvre de pionnière au niveau de la recherche sur les femmes au Québec. Mentionnons l'étude sur les stéréotypes dans les manuels scolaires, la recherche sur la santé des femmes, l'étude sur les travailleuses non syndiquées, celles sur la production domestique ainsi que sur les femmes et l'économie distribuées au forum économique à l'automne 1983, ou encore la fameuse politique d'ensemble du CSF intitulée: **Pour les Québécoises: égalité et indépendance**, à laquelle se réfère toujours l'actuel gouvernement. (...)

Ce qui fait l'originalité et la très grande pertinence des recherches menées au CSF, c'est la possibilité pour l'équipe d'être à la fois au coeur des préoccupations gouvernementales concernant les femmes et de demeurer en contact étroit, via les différents services et les membres du CSF, avec l'en-

semble des femmes. Par ailleurs, la collaboration entre les différents services du CSF permet d'assurer un travail de diffusion, de vulgarisation, d'animation et d'information à partir des résultats des recherches qui n'a guère d'équivalent au Québec. (...)

C'est pourquoi compte tenu des immenses besoins en recherche sur la situation des femmes et sur les rapports hommes-femmes, non seulement faut-il préserver l'orientation actuelle du CSF mais permettre à cette équipe de se développer. Celle-ci constitue, en effet, un maillon indispensable à l'ensemble du travail de recherche et d'information amorcé depuis des années dans le mouvement des femmes ainsi que dans les milieux académiques et gouvernementaux.

Au cours des dernières années le CSF a réussi cette délicate liaison entre les groupes de femmes et le gouvernement en respectant l'autonomie des groupes, en informant le gouvernement en pleine connaissance des besoins et attentes des Québécoises et en comprenant que la négociation, si chère aux yeux de la ministre, commence quand, de

part et d'autre, les parties ont les moyens de négocier.

Il faudrait donc éviter de compromettre ces acquis en commençant la négociation par l'affaiblissement de l'une des parties.

Il est d'autant plus important, pour le CSF et pour l'ensemble des Québécoises, d'être vigilantes, que d'importants projets gouvernementaux risquent de les affecter sérieusement. Évoquons ici la réforme de la fiscalité, annoncée par certains comme une remise en question du Welfare State, la politique de la famille qui concerne en tout premier lieu les femmes, la réforme de l'enseignement collégial qui risque de se traduire par une baisse importante de la proportion des enseignantes. À cela, il faut ajouter les méfaits de la crise économique, ressentis particulièrement durement par les femmes et les effets prévisibles du virage technologique qui se traduiront par une baisse importante des emplois occupés par les femmes.

Non, ce ne semble pas être un hasard, cette volonté de mainmise gouvernementale sur le CSF et nous nous étonnons que la ministre de la Condition féminine y participe déjà ainsi.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leur auteur(e). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Les animaux

Ces supposés protecteurs

Certains promoteurs de la traditionnelle chasse aux blanchons ont jadis accusé une certaine Brigitte Bardot de rechercher beaucoup plus une façon de mousser son vedettariat qu'autre chose. On condamne même son hypocrisie car, disait-on, sa lutte n'avait d'autre but que de favoriser la mise en mar-

ché de la fourrure synthétique, industrie où, paraît-il, elle avait investi plusieurs sous.

Les doutes commencent à poindre plus sérieusement lorsqu'on apprend qu'elle offre, lors de la campagne de financement de la SPA, un bracelet fait à partir de l'ivoire d'un éléphant (espèce protégée). Je crois que

c'est là une bonne occasion pour vous, membres de la SPA, de vous interroger sur la sincérité de la démarche "anti-chasse-auphoque" de cette étrangère.

Après en avoir discuté entre vous, je vous suggère de pousser un peu plus loin vos réflexions. On peut être partiellement ou totalement d'accord avec la pro-

tection des animaux. On peut également être choqué par l'aspect visuel de la chasse aux blanchons. On peut finalement être d'accord pour un comportement plus "humanitaire" envers ces bêtes et toutes les autres.

Les "protecteurs des animaux" consacrent temps et argent pour le bien-être d'espèces animales somme toute "artificielles" puisque majoritairement issues de croisement génétiques provoqués par l'homme et pour son bon plaisir, mais où sont donc ces protecteurs lorsqu'il est temps de se battre contre les multiples menaces qui pèsent sur des animaux dont l'évolution s'est déroulée d'une façon naturelle; sur notre propre faune québécoise?

A quand remonte votre dernière campagne contre le braconnage du saumon (espèce menacée), de l'original ou du cerf de Virginie? Quel montant avez-vous recueilli pour aider à une meilleure connaissance de notre troupeau estuarien de bélugas (en voie de disparition)?

Si vous n'avez pas de réponses satisfaisantes à ces questions, il n'y a pas de raisons pour que vous acceptiez, honnêtement et symboliquement parlant, ce bracelet d'une pseudo-écologie qui se bat pour une espèce, le phoque du Groenland, dont les populations canadiennes, aux dires des spécialistes, n'ont jamais été en si bonne santé.

Finalement, si la faune naturelle québécoise n'est pas dans vos intérêts et mandats, soyez donc conséquents et rajoutez le mot "domestiques" à votre "Société pour la protection des animaux".

Ça et là



Le Soleil, Roland Marceau

Que penser de J. Languirand?

(Lettre adressée à Mme Anne-Marie Voisard, journaliste)

J'aurais aimé que vous fussiez demeurée sceptique envers M. Jacques Languirand. Que vous ayez été conquise, (sic) et ce en dedans de trois petites heures m'étonne et me déplaît. Je ne reconnais pas là la journaliste dont j'appréciais le sens critique et la discrimination. Je vous pardonne cependant cette aberration qui ne peut qu'être passagère car je suis certain qu'une bonne nuit de sommeil vous aura tirée de cet enlèvement.

Jacques Languirand n'est ni un phénomène ni un fumiste ni encore moins, grands dieux, un philosophe. C'est un être imbu de lui-même qui se "regarde" parler. Il n'a rien à dire et semble déterminé à le prouver en plusieurs milliers de mots. Ses interminables soliloques ne sont qu'une fastidieuse répétition d'un ramassis d'idées glanées au hasard des lectures de pseudo-philosophes modernes que je le soupçonne de ne jamais avoir terminées et que, j'en suis sûr, il n'a jamais pu assimiler ni même comprendre. Sa seule prétention à la culture antique est ce chien qu'il avait appelé "Platon" dans le but probablement d'amener la plèbe à faire un rapprochement, d'une rare suffisance, entre l'homme du même nom et son maître, mais qui n'a fait que

mettre en lumière la fatuité du personnage. La seule culture que je suis prêt à accorder à M. Jacques Languirand est celle qu'il fait de son image. J'ai la certitude qu'il a lui-même choisi les photos qui illustrent votre reportage; celle à laquelle il tenait le plus est certainement celle qui apparaît au bas de la page. Si vous le laissez faire, il vous en demandera un agrandissement pour coller sur un mur de sa chambre.

Je le savais ennuyeux mais je le croyais inoffensif: je me rends compte aujourd'hui que je dois réviser ce jugement: s'il a pu vous faire croire que "Horus" était un dieu solaire grec, Sachez, madame, que "Horus" était un dieu solaire de l'ancienne Egypte.

R.-G. Roy
Saint-Anselme, Qué.

Vous avez tout à fait raison, Horus n'aurait à ma culture et à celle de Jacques Languirand. On ne consulte jamais assez le Petit Larousse.

Néanmoins, après quelques bonnes nuits de sommeil, je persiste dans mes bonnes impressions. Il y a un point cependant qui m'a frappée et sur lequel je n'ai pas attiré l'attention dans mes textes. Languirand est un homme qui a le sens de l'humour.

Anne-Marie Voisard

Souper-bénéfice en faveur de BRULAM

En réponse à l'article signé par Raymond et Madeleine Bergeron de Québec, l'Association des pompiers professionnels de Québec se joint à la Brasserie Labatt Limitée afin de rendre possible la réalisation d'un souper-bénéfice en faveur de l'organisme BRULAM (l'Association québécoise pour le bien-être des brûlés) le 25 avril à la brasserie La Bulle, 1975 rue Fleur-de-Lys, Québec.

M. André Pelletier, président de l'Association des pompiers professionnels de Québec, est heureux de venir en aide à BRULAM et vous propose par la même occasion l'achat de cartes vous permettant de contribuer au bon succès de cet organisme à but non lucratif en plus de participer à un souper-bénéfice.

Le menu de ce souper-bénéfice sera composé d'une entrée au crabe, d'une brochette au filet mignon, d'un dessert ainsi que de la bière Labatt. Le coût de ce souper-bénéfice sera de \$15 par couvert.

Il va sans dire que M. Yvan Boudreault sera présent et qu'alors, il vous sera possible de combler votre désir de rencontrer et de connaître cet homme pourvu d'un courage et d'une force de caractère sans égal.

Pour l'achat de cartes, veuillez composer le 694-6159. Il est à noter que l'invitation est lancée au grand public ainsi qu'à toute personne désireuse de venir en aide à BRULAM.

André Pelletier
président de l'APPQ
Québec

Hommage au peintre Narcisse Poirier

Narcisse Poirier est mort mardi le 3 avril.

Centenaire depuis le 19 mars 1983, Narcisse Poirier aura vécu plus longtemps qu'à peu près tous ses contemporains.

Des liens de parenté — parenté plutôt éloignée tout de même — ont sûrement facilité les rencontres que j'ai eues avec lui à son atelier.

Je le revois encore calme et serein, assis près de la fenêtre, visière au-dessus des yeux, face à la quarantaine de toiles aux tons pastel qu'il pouvait contempler tous les jours.

L'an dernier, un livre est venu raconter sa vie. Un livre qui rappelle les difficultés, incroyables pour les gens d'aujourd'hui, des peintres canadiens de jadis; ses succès continus au temps où il exposait aux mêmes murs que les grands d'alors: Su-

zor-Coté, Clarence Gagnon, Georges Delfosses, Ozias Leduc, Alex. Y. Jackson et combien d'autres; la beauté réaliste mais aussi poétique — ne disait-il pas qu'il voulait "poétiser la nature"? — de ses tableaux: natures mortes ou paysages d'ici; sa fidélité aux choses du terroir...

Toute sa carrière montre que le talent, le travail continu et la persévérance sont des clés essentielles à toute réussite.

La vie comporte des échecs inexorables. Narcisse Poirier les a toutes connues, toutes traversées maintenant. Avec calme, pondération et sérénité, ce me semble.

Reste à souhaiter que l'Audela lui réserve une vie nouvelle aussi heureuse que l'autre...

Paule Poirier
Québec

Pas plus atroce qu'une autre

La chasse au phoque, une chasse qui se pratique plus particulièrement aux îles de la Madeleine est un sujet dont on entend fréquemment parler depuis ces dernières années. Ici, à Québec, plusieurs personnes s'entendent pour affirmer et même

extrapoler, de façon plus qu'audacieuse et même osée si on s'attarde à leur connaissance sur le sujet, que cette chasse est sauvage, cruelle, immonde, etc... Pour ma part, je considère qu'elle n'est pas plus atroce qu'une autre!

Le monde à l'envers

O.K., les Anglais parlent des pauvres phoques à B.B. mais ils oublient que ces beaux animaux bouffent 1,000 livres de poissons par jour, ce qui donne des problèmes de pêches aux pêcheurs. Car avec toute la pollution, le poisson se fait rare et plus il y a de phoques moins il y a de poissons.

Nous on s'en fout, on bouffe presque pas de poisson. Mais les Anglais comme d'habitude oublient le plus important. A savoir qu'ils dépensent beaucoup trop d'argent et de temps sur les phoques et pas assez sur les crimes commis par les dictateurs à qui ils vendent avec plaisir des tonnes d'armes sophistiquées. Les British veulent qu'on arrête de tuer les phoques mais eux les "civilisés" continuent à faire et vendre des balles pour tuer des humains.

Qui est le plus important, les humains ou les phoques? Mes-

sieurs les British supposément civilisés oublient les milliers de Noirs qui sont morts sous leurs dictatures et pour l'empire. On peut leur fournir des chiffres s'ils le désirent. Combien de phoques vaut un humain noir ou blanc. Cessez de vous occuper des phoques et concentrez plus vos efforts sur l'Amnistie internationale. Vos industries militaires tuent les humains plus lentement que le pêcheur tue le phoque.

Il est bien connu que les British ont l'amour des animaux presque plus élevé que leur amour pour l'humain. Leurs lois de protection des animaux sont parfois plus fortes que celles protégeant les enfants. Le monde à l'envers, allez-y voir! Boycottez les phoques c'est votre droit, boycottez vos balles c'est votre devoir.

Richard Perron
Sainte-Foy

Ainsi, ces gens qui portent des accusations ne se sont-ils jamais attardés à réfléchir un peu plus sur la question? N'ont-ils jamais songé aux animaux comme les boeufs qui ne sont élevés que pour finir à l'abattoir, ou encore l'original qui est la proie des chasseurs, des sportifs, dit-on, qui ne pensent qu'au panache qui leur rapportera la gloire de leur quartier? Mais où ont-ils laissé le quartier de viande? Dans les bois, oui, ils laissent pourrir la carcasse de la bête, du gaspillage pur et simple qui nous dégoûte, tandis que le phoque, lui, est utilisé au maximum.

Bien sûr, il est vrai qu'avant on pouvait employer le mot tuerie, mais depuis les réglementations imposées par le gouvernement, ce mot n'a plus sa place.

Rendons-nous donc à l'évidence, ces gens qui portent des jugements à tort et à travers, connaissent-ils vraiment les raisons de cette chasse? Où sont-ils, comme les plus belliqueux, utilisateurs de ces dialogues pour avoir une autre raison de critiquer ou, encore, sont-ils manipulés par une publicité trompeuse qui ne fait que mettre en évidence quelques artistes, pour ne pas les nommer!

Louis-Philippe Roux
Loretteville

Jean-Pierre Fillon
Rimouski-Est

Bouey, dépassé

(Lettre adressée à M. Gerald Bouey, directeur de la Banque du Canada)

Le 23 mars, le téléjournal de Radio-Canada nous informait de vos dires selon lesquels la toute récente hausse des taux d'intérêt était la faute des travailleurs et des travailleuses... En voilà une bien bonne! Comme quoi des travailleurs, minoritaires sur toute la ligne, étaient capables d'actions concertées à répercussions économiques nationales... Une vraie farce! Qui possède les leviers économiques? Qui fait des profits bon an mal an, même en période de récession ou de crise? Et que sont ces profits sinon de l'argent fait avec de l'argent? Et faire de l'argent avec de l'argent,

cela ne ressemble-t-il pas étrangement à de l'inflation?

Alvin Toffler affirme: "Dans la nouvelle société naissante, nous serons tous membres de groupes minoritaires..." J'affirme que nous sommes déjà cette nouvelle société et que les grandes banques ont le devoir d'agir selon les tendances du peuple, et non le contraire!

M. Bouey, vous bloquez le futur, vous mettez des bâtons dans les roues du progrès. Ne jetez pas le blâme sur les grandes banques américaines, car elles sont coupables des mêmes délits. De grâce, démissionnez, faites place à demain, c'est urgent!

Gilles Pelletier,
Saint-Pamphile



M. Gerald BOUEY

La toponymie

Il est prématuré de trancher

(En réponse à la lettre de M. Philippe Bédard, publiée le 28 mars)

J'aimerais apporter certaines précisions concernant vos commentaires sur la décision de la Commission de toponymie de ne pas officialiser l'appellation Archipel de Montmagny pour désigner un ensemble d'îles situées en face de Montmagny.

La commission s'est penchée sur cette question suite à une demande provenant des autorités de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues. Elles souhaitent faire approuver le toponyme Archipel de l'île aux Grues pour désigner l'ensemble des îles formant ladite municipalité. L'île aux Grues

constitue l'une des deux principales îles de l'archipel avec l'île aux Oies.

Parallèlement à cette démarche, M. Benoît Gauthier, président de la Société linéenne, a fait valoir son désir de dénommer l'entité sous l'appellation Archipel de Montmagny en référence à la municipalité de Montmagny, sise en face de l'archipel et "en l'honneur du premier seigneur de la rivière du Sud, de l'île aux Oies et de l'île aux Grues, monsieur de Montmagny".

Les 25 documents et articles de journaux qu'il nous a transmis pour appuyer sa demande mentionnent effectivement (sauf dans deux cas) Archipel de Montmagny.

A l'analyse de ces documents, nous constatons que dix-sept d'entre eux ont été publiés en relation avec les activités de la Société linéenne, trois ont été écrits par M. Gauthier (seul ou en collaboration), trois proviennent de différentes autres sources, on utilise la désignation îles de Montmagny et un dernier, écrit par M. Damase Potvin en 1940, ne donne pas de nom à l'archipel mais il inclut l'île d'Orléans dans celui-ci, ce qui nous apparaît illogique, opinion partagée par M. Gauthier semble-t-il.

Une enquête toponymique effectuée localement auprès des gens de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues et de Montmagny démontre que la population n'at-

tribue pas de nom à l'ensemble des îles mais les identifie individuellement sous leur appellation. Le nom Archipel de Montmagny jouit d'un certain usage documentaire mais non d'un usage oral. Les seules personnes qui nous ont précisé connaître cette appellation sont impliquées dans les activités de la Société linéenne.

De plus, deux autres appellations ont été relevées antérieurement pour désigner cette entité: Archipel de la Côte du Sud et Archipel de la Rivière du Sud.

Suite à l'analyse de ce dossier, la commission a estimé qu'il n'y avait pas de raison urgente de dénommer ce collectif insulaire et a jugé prématuré le besoin de trancher de façon définitive quant au choix d'un nom officiel. Par ailleurs, il importe de signaler qu'il est arrivé à quelques occasions, que la commission ait senti le besoin de reporter une décision toponymique compte tenu d'une absence de consensus chez les principaux intervenants. En conclusion, elle préfère attendre qu'une des appellations l'emporte d'une façon non équivoque.

Comme aucune désignation n'a été officialisée, chacun est donc libre d'utiliser, de diffuser et de promouvoir le toponyme de son choix.

Jules Vézina
Association historique
de l'Archipel de
l'île aux Grues

François Beaudin,
Président de la
Commission de toponymie,
Québec

Un seul nom acceptable

Une certaine confusion semblait se dessiner quant à l'appellation du groupe d'îles et d'îlots faisant partie de la paroisse Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, la population de cette paroisse a décidé l'automne dernier de faire une demande à la Commission de toponymie afin de rendre officiel le nom de cet archipel. Sur les anciennes cartes, il portait le nom de "l'Archipel de la Côte du Sud". Il y a quelques années, le Dr Benoît Gauthier de la Société linéenne du Québec a popularisé le nom "Archipel de Montmagny". Nous avons rejeté cette appellation pour les raisons suivantes:

1 — Ce nom donnait l'impression que ces îles appartenaient à la ville de Montmagny alors que nous sommes une municipalité totalement autonome qui englobe toutes les îles en partant de Grosse-Île jusqu'à la pointe est de l'île aux Oies.

2 — Même si M. de Montmagny a été propriétaire de ces îles pendant deux ans, il ne s'en est servi que pour chasser et ne les a pas défrichées et nous croyons que le fait qu'une ville de la région porte son nom suffit à perpétuer sa mémoire.

Accessibilité assurée: le passeport n'évitera pas les achalandages

Québec 84 admet que les détenteurs de passeports devront s'armer de patience à certains moments fort achalandés l'été prochain, particulièrement lors de la présence des grands voiliers à la fin de juin, avant de pouvoir entrer sur les lieux des festivités.



Cependant, la Corporation Québec 1534-1984 continue de maintenir que l'accessibilité aux lieux sera assurée à tous les détenteurs de passeports et de billets quotidiens parce que Québec 84 s'étend sur 63 jours, du 23 juin au 24 août et "offre donc un large choix de journées pour les visiteurs".

"Tout comme les autres grands événements internationaux accessibles avec un passeport (Expo 67, Floriales, etc...) il est prouvé que la totalité des détenteurs de passeports et de billets quotidiens ne se présente pas le même jour aux portes d'entrée des lieux, même si parfois il y a une grande affluence aux entrées et sur les lieux et qu'il faut donc être patient", affirme Québec 84.

On soutient qu'au moins 100,000 personnes pourront se rendre au Vieux-Port à tous les jours

même si la capacité "sécuritaire" est de 45,000 visiteurs. "Il faut tenir compte du fait qu'une personne ne reste pas une journée complète, de 9h30 le matin à tard dans la soirée", explique-t-on.

On mentionne également que d'autres facteurs devraient permettre de répartir les foules attendues. On rappelle que le quai Paquet à Lévis sera en mesure d'accueillir quelques milliers de visiteurs. On parle aussi des compétitions nautiques sur les battures de Beauport et au lac Saint-Joseph.

"La programmation de Québec 84 a été ajustée pour offrir un grand intérêt non seulement au début de l'été lors du retour des grands voiliers et à la fin d'août avec le départ de la Transat, mais aussi au milieu de l'été", ajoute-t-on comme élément important pour garantir l'accessibilité au public.

A cet égard, on a annoncé que le président de Québec 84, M. Richard Drouin, dévoilera la semaine prochaine (18 avril), à son retour de Saint-Malo, la seconde partie de la programmation culturelle et des spectacles.

En outre, on soutient qu'un minimum de huit grands voiliers demeureront tout l'été dans le Vieux-Port. Plusieurs d'entre eux pourront être visités tout au long de l'été. Toutefois, on pourra en voir beaucoup plus à la fin de juin; 86 grands voiliers ont confirmé leur présence au grand rassemblement qui ne durera que cinq jours.

Québec et Ottawa ont réglé leurs problèmes de protocole

PARIS (AFP) — Les discussions serrées entre Ottawa et Québec sur les problèmes de protocole pour les manifestations en France du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada ont trouvé une issue favorable.

Citant le maire de Saint-Malo, M. Marcel Planchet, le commissaire du Québec en France pour les célébrations 1534-1984, M. Claude Plante, a en effet déclaré hier à l'AFP que ces problèmes avaient été réglés et que le protocole des cérémonies prévues dans la cité malouine sera conforme au protocole initialement prévu par le comité Jacques-Cartier. Ces problèmes portaient notamment sur le lieu et l'ordre dans lesquels seraient prononcés les discours officiels des ministres canadiens et québécois.

Pour sa part, le ministre d'Etat aux Relations extérieures du Canada, M. Jean-Luc

Pepin, qui inaugurait hier, à Paris le centre d'information et d'accueil Jacques-Cartier, situé dans les locaux de l'ambassade, a déclaré que les quelques problèmes de protocole qui avaient existé entre Ottawa et Québec étaient maintenant résolus.

Il a notamment qualifié de geste de bonne volonté le fait que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ait invité les membres de la délégation canadienne sur le bateau dont la délégation générale du Québec en France disposera pendant six mois dans la baie de Saint-Malo.

Par ailleurs, in-

terrogé sur les relations économiques franco-canadiennes, M. Pepin a regretté l'échec de trois projets communs, proposés par le Canada et concernant Airbus Industries, la vente d'hélicoptères et de radars. Il s'est toutefois félicité de la création récente d'une banque de terminologie et la conclusion d'un accord de coproduction cinématographique.

M. Pepin, après avoir participé à Rennes au colloque international de l'Association française des études canadiennes (AFEC) sur le thème Jacques Cartier, de Saint-Malo au Saint-Laurent, inaugurera demain en Bretagne la salle du Canada au manoir Jacques-Cartier, à Limolou, restauré par une fondation privée canadienne.

AUJOURD'HUI

GARNEAU, F.
621, Kirouac
Québec

FAIT LA MANCHETTE et gagne

255



SOLDEE AVANT PÂQUES 20% À 33% DE RABAIS

sur un grand choix de vêtements de première qualité pour bébés, garçons et filles jusqu'à 14 ans.

Ce grand choix comprend: robes, ensembles de jupes, parboteuses, ensembles de pantalons courts pour bébés, ensemble 3 morceaux pour garçons, coordonnés (blouses, jupes, pantalons, vestes) et beaucoup plus encore.

Profitez de ces économies printanières dès maintenant.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE NOS SPÉCIAUX:

ENS. 3 MORCEAUX
(veste, chemise, pantalon)
pour garçons, 7-14
Rég.: \$49.98 **\$38**

ENS. 3 MORCEAUX
(veste, chemise, pantalon)
garçons, 2-6x
\$29.98/\$32.98 **\$22/\$24**

ROBES
pour filles, 2-6x
Rég.: \$22.98/\$24.98 **\$17 \$18**

ENS. JUPES ET CHANDAILS
pour filles, 7-14
Rég.: \$24.98/\$29.98 **\$20/\$24**

1/2 PRIX sur une grande sélection de vêtements de première qualité pour le printemps et l'été.

PETITS

Place Fleur de Lys
Place Laurier
Galeries Charlesbourg
Galeries Ste-Anne
Galeries Chagnon
Les Galeries de la Capitale

la nouvelle loterie instantanée de loto-québec!
deux jeux dans un!
jusqu'à

38 GROS LOTS DE 100 000\$ INSTANTANÉS.

LE JEU...

L'ENJEU...

L'ACTION...

ALLEZ-Y!

LOTO SPORTS®/LOTO HOCKEY® la plus riche loterie instantanée jamais proposée par Loto-Québec!
jusqu'à 38 gros lots instantanés de 100 000\$ et une foule d'autres lots: de 5 à 10 000\$!
Deux jeux dans un!
Loto Sports... 3 symboles identiques à découvrir.
Loto Hockey... une marque à battre.
Billet gratuit?
On recommence la partie!
Pour 2\$ vous pouvez gagner gros.



loto-québec